



VERS DEMAIN

Pour le triomphe de l'Immaculée

Édition en français. 72e année. No. 912

Mars-Avril 2011

4 ans: \$20.00



St Jean de Brébeuf et ses 7 compagnons, patrons du Canada (avec St Joseph) depuis 1940

VERS DEMAIN

Un journal de
patriotes catholiques
pour le règne de Jésus
et de Marie dans les
âmes, les familles,
les pays

Pour la réforme économique du
Crédit Social En accord avec la
doctrine sociale de l'Eglise par
l'action vigilante des pères de
famille et non par
les partis politiques

Table des matières

- 3 Au pays des Martyrs canadiens. *Louis Even*
- 8 Décès de Dollard Leclerc. *Thérèse Tardif*
- 9 Crédit Social et prière. *Abbé R. Mwamba*
- 10 Contre l'euthanasie. *Dr. François Primeau*
- 12 Missionnaires en France. *Gustavo Martinez*
- 14 Dieu, le Père de tous les hommes. *GCM*
- 17 Communion précoce établie par Pie X. *YP*
- 18 Comment administrer un pays? *Alain Pilote*
- 21 Conquis au Crédit Social. *Mgr G. Mulumba*
- 22 La fureur des modes. *Jacques d'Arnoux*
- 24 Le christianisme en Europe et en Amérique
Yvette Poirier
- 26 L'avenir du monde est en jeu. *Benoît XVI*
- 28 Crise voulue, crise prévue. *Louis Even*
- 30 Canonisation du Frère André. *Benoît XVI*
- 30 Béatification de Sa Sainteté Jean-Paul II
- 31 La taxe punit les propriétaires. *Louis Even*

Abonnons à Vers Demain

Lorsque vous abonnez une personne à Vers Demain, vous lui faites un bien considérable. Si c'est une bonne personne, la lecture de Vers Demain l'encourage à persévérer dans la bonne voie. Si c'est une personne dans la vie moderne, la lecture de Vers Demain change sa manière de penser et de vivre, elle se convertit. Quelle gloire cela vous vaudra au Ciel que d'avoir ramené au bercail une brebis perdue en l'abonnant à Vers Demain. Le prix est 20\$ pour 4 ans pour le Canada et les États-Unis, pour les autres pays étrangers: 12\$ par année, par voie de surface et \$16 par année par avion.



Vers Demain mars-avril 2011
Date de parution: mars 2011

1\$ le numéro
Périodique, paraît
5 fois par année

Publié par l'Institut Louis Even
Pour la Justice Sociale

Canada et Etats-Unis, 4 ans20.00\$
2 ans.....10.00\$

Autres pays: surface 4 ans.....48.00\$
2 ans.....24.00\$
Avion 1 an.....16.00\$

Rédactrice-en-chef: Thérèse Tardif
Rédacteurs: Yvette Poirier, Alain Pilote

Photos et caricatures: Jude Potvin

Bureau et adresse postale
Maison Saint-Michel,
1101 rue Principale
Rougemont, QC. Canada J0L 1M0

Tél.: Rougemont (450) 469-2209
Fax: Rougemont (450) 469-2601
Tél.; Région de Montréal (514) 856-5714

www.versdemain.org
info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No 40063742
Dépôt légal - Bibliothèque Nationale

Nous reconnaissons l'aide financière du gouverne-
ment du Canada, par l'entremise du Fonds du Canada
pour les périodiques (FPC), pour nos activités d'édition.

Canada

Retournez toute correspondance ne pouvant
être livrée au Canada à:
Journal Vers Demain, 1101 rue Principale,
Rougemont, QC., Canada, J0L 1M0

Payez votre abonnement
en ligne



**Vous pouvez
maintenant
payer votre
abonnement à votre nouvelle
revue Vers Demain et faire vos
dons en ligne par carte Visa
et par Paypal, sur notre site
www.versdemain.org**



Voici une page émouvante de l'histoire du
Canada à l'époque des saints Martyrs ca-
nadiens. Nous tirons de larges extraits d'un
article de Louis Even publié dans le journal Vers De-
main de septembre 1966:

Parler des missions huronnes nous reporte aux
années 1615 à 1650. Le Père récollet Le Caron entre-
prit son premier voyage missionnaire au pays des
Hurons, en 1615. Il fut le premier à célébrer la messe
en Ontario. Le 12 août 1615, à Carhagouha, dans
la paroisse appelée aujourd'hui, Lafontaine, cette
messe fut célébrée en présence de Champlain, de
14 autres Français et d'environ 600 Autochtones qui
ne connaissaient encore rien du message du Christ.
Une croix de granit a été érigée en cet endroit pour
commémorer l'événement.

L'ordre mendiant des Récollets étant trop pauvre
pour soutenir une mission si lointaine et si dénuée
de tout, les Jésuites prirent la relève en 1625. Le
Père Jean de Brébeuf pénétra en Huronie en 1626,
étudia la langue, fit quelques catéchumènes. Mais
les Kirke, traîtres français passés au service de l'An-
gleterre, s'étant emparés de Québec en 1629, Bré-
beuf fut expulsé du pays et dut repasser en Europe.
Il revint en Nouvelle-France, avec d'autres Jésuites,
quatre ans plus tard, après que Québec eût été
rendu à la France; il retrouvait ses Hurons en 1634.

L'Eglise a placé huit martyrs canadiens sur les
autels. Mais ce n'est pas seulement leur martyre
aux mains de la barbarie iroquoise qui sanctifia
ces apôtres. Toute leur vie de missionnaire fut une
continuelle ascension de sainteté dans les voies de
la Croix. Et les vies de leurs confrères non martyri-
sés aussi.

Hurons et Iroquois

Lorsque Champlain ouvrit à la France la terre
canadienne, il y trouva des indigènes de mœurs
nomades, comme les Algonquins et les Montagnais,
qui vivaient de la pêche, de la chasse et de fruits

Au pays des Martyrs canadiens

par Louis Even

de plantes sauvages. D'autres, les
Hurons, étaient plus sédentaires,
vivant en villages organisés; aux pro-
duits de la pêche et de la chasse, ils en

ajoutaient tirés du sol, surtout du maïs (blé d'Inde),
des courges, des citrouilles. Comme leurs méthodes
de culture étaient fort primitives, leur sol s'épuisait et
ils devaient changer de lieu tous les dix ou douze
ans. Ces Hurons étaient alors au nombre d'environ
25,000. Ils se montrèrent accueillants pour les Fran-
çais.

Iroquois

Plus au sud, dans l'actuel Etat de New York, vi-
vaient les Iroquois, de race apparentée aux Hurons,
eux aussi mi-cultivateurs. Mais Hurons et Iroquois
étaient alors frères ennemis. L'amitié des Hurons pour
les Français fit des Iroquois des ennemis des colons
venus de France. Les Iroquois furent d'ailleurs exci-
tés dans cette voie, et armés, par les colons hollan-
dais et protestants de Manhattan (New York) et par
les colons, eux aussi protestants, de la Nouvelle-
Angleterre. Les incursions iroquoises étaient tou-
jours à craindre par les Français établis sur les rives
du Saint-Laurent. Même les établissements plus au
nord, comme ceux de la Huronie, n'étaient pas à
l'abri des entreprises guerrières des Iroquois.

Les premiers missionnaires de la Huronie s'é-
tablirent à Carhagouha... à l'actuelle paroisse de
Lafontaine et ensuite dans les régions de Midland,
Lafontaine, Penetang, Orillia, Barrie, Collingwood.

Malgré le dévouement des missionnaires et les
sentiments amicaux des Hurons, les conversions
furent lentes à venir dans les premières années. Les
seuls baptisés étaient des enfants ou des vieillards
au seuil de la mort. C'est en 1637 seulement que,
pour la première fois, put être baptisé un adulte en
bonne santé. Mais d'autres suivirent; et les nou-
veaux chrétiens se faisaient les auxiliaires des mis-
sionnaires pour en gagner d'autres autour d'eux.

En 1639, le Père Jérôme Lalemant, oncle du
martyr Gabriel Lalemant, fit construire le centre de
Sainte-Marie, où les missionnaires pourraient venir

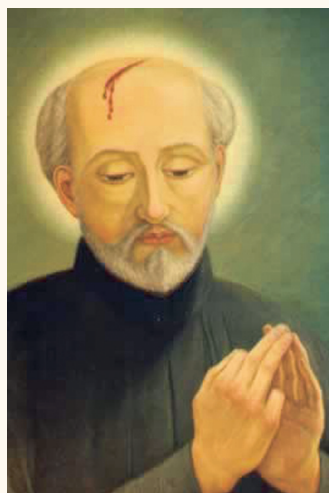
(suite en page page 4)

Au pays des Martyrs canadiens

(suite de la page 3)

pour des retraites spirituelles en même temps que pour une récupération de leurs forces physiques. Le fort Sainte-Marie fut aussi un centre où affluaient des Hurons pour des recours de toutes sortes.

Ce développement missionnaire en Huronie ne veut pas dire que les Jésuites laissaient de côté les autres tribus indiennes. Pas même les féroces Iroquois dont la Nouvelle-France naissante eut particulièrement à souffrir. C'est d'ailleurs au pays même des Iroquois qu'allaient tomber les trois premiers des huit martyrs canonisés: le Père Isaac Jogues, le frère René Goupil et le «donné» Jean de la Lande.



Le 1^{er} août 1642, le **Père Isaac Jogues** partait du poste des Trois-Rivières pour retourner en Huronie, en compagnie de Hurons et du Français, René Goupil.

Dès le 2 août, le groupe rencontrait des Iroquois bien armés... Isaac Jogues et René Goupil furent pris et emmenés comme prisonniers. Brutalisés et sous la menace continue d'être abattus, ils finirent par servir de bêtes de somme à des familles iroquoises. C'est alors que René Goupil supplia le Père Jogues d'exaucer le désir qu'il avait eu toute sa vie d'être admis dans la Compagnie de Jésus et de recevoir les trois vœux de religion qu'il ferait à Dieu. Ce qui eut lieu. Quelque temps après, René Goupil fut assommé par un Iroquois, parce qu'il faisait trop souvent le signe de la croix, s'étant même permis de le faire sur le front d'un enfant. Le premier martyr canadien tombait ainsi en terre iroquoise, le jour de la fête de saint Michel, le 29 septembre 1642.

Quant au Père Isaac Jogues, il resta plus d'un an en captivité chez les Iroquois. Il fut alors racheté d'eux par les Hollandais de fort Orange (Albany actuel), envoyé à New Amsterdam (New York actuel), de là à Falmouth, en Angleterre. Un petit bateau charbonnier le transporta sur les côtes de Bretagne.

Un brave homme le conduisit au collège des Jésuites de Rennes, capitale de la Bretagne. On devine la suite: l'accueil empressé, la nouvelle qui se répandit dans toute la France, le respect marqué

partout pour le missionnaire qui avait tant souffert pour le Christ.

Entre autres traitements barbares subis, il avait eu le pouce et l'index de la main gauche broyés et coupés sous les dents d'Iroquois, ce qui, d'après les règlements de l'Eglise, lui interdisait désormais de célébrer la sainte messe. Mais le Pape Urbain VIII, mis au courant, se hâta de lui accorder un indult lui permettant de célébrer avec ses doigts mutilés: «Il serait injuste, dit le Pape, qu'un martyr du Christ ne pût pas boire le sang du Christ.» Cette permission fut une grande joie pour le Père Jogues.

C'est en janvier 1644 que le Père avait abordé en Bretagne. Dès le printemps de la même année, il reprenait la mer pour le Canada.



Lande, le lendemain.

Il retourna, en effet, au pays de ses souffrances, en 1646, cette fois avec le «donné» **Jean de la Lande**. Dès que lui et son compagnon mirent pied à terre en Iroquoisie, ils furent saisis et emmenés prisonniers, torturés, puis décapités: le Père Jogues, le 18 octobre; Jean de la

En Huronie: Père Daniel

Pendant ce temps-là, le travail des missionnaires continuait de produire de beaux fruits dans les 32 bourgades de la Huronie. Une trentaine de Pères y exercèrent leur apostolat. Les chrétiens s'y comptèrent bientôt en centaines, puis en milliers. Mais l'heure approchait d'un holocauste qui allait être total pour cette jeune chrétienté.

A la fin de juin 1648, une bande d'Iroquois fit irruption à la mission Saint-Joseph. Le Père Antoine Daniel achevait sa messe. Les envahisseurs mettaient le feu aux demeures massacraient ou faisaient captifs les habitants qui ne réussissaient pas à s'enfuir dans les bois.

Apprenant que nombre de chrétiens et de catéchumènes remplissaient l'Eglise, les Iroquois s'y



Père Antoine Daniel

rendirent en poussant des hurlements. Le Père baptisa en hâte ceux qui ne l'étaient pas encore et les exhorta: «Fuyez, et portez votre foi avec vous jusqu'à la mort. Pour moi, je dois rester et assister ceux qui tombent. Nous nous reverrons au ciel.»

Sortant, encore revêtu de son aube blanche, son apparition figea un instant les Iroquois pour qui «missionnaire» signifiait «robe-noire». Mais se reprenant, ils le criblèrent de flèches, puis une balle lui transperça la poitrine. Non assouvis, ils se jetèrent sur le cadavre, le dépouillèrent de ses vêtements et le rouèrent de coups. Quand le feu gagna l'église, ils jetèrent le corps du martyr dans les flammes. Cet «attardement» autour d'un cadavre permit à plusieurs Hurons de prendre la fuite. Le nombre des tués ou prisonniers fut d'environ 700, mais un bon nombre d'autres avaient pu gagner la forêt, et plusieurs cherchèrent refuge à Sainte-Marie.

Pères Brébeuf et Lalemant

Au printemps suivant, le 16 mars 1649, environ 1,000 Iroquois, la plupart armés de fusils reçus des Hollandais, attaquaient à l'improviste la bourgade St-Ignace. Ils étaient montés de leur pays pendant les mois d'hiver, faisant 600 milles à travers les bois et chassant en chemin.

Il n'y avait pas de Pères résidents à St-Ignace. Cette bourgade et quatre autres assez voisines étaient confiées aux Pères Jean de Brébeuf et Gabriel Lalemant, établis à St-Louis, entre Ste-Marie et St-Ignace.

Les Iroquois massacrèrent la population de St-Ignace et brûlèrent les maisons, mais épargnèrent la palissade, pour pouvoir trouver un abri au cas où ils seraient repoussés dans leur avance projetée sur St-Louis.

Trois hommes seulement purent s'échapper de St-Ignace et portèrent l'alarme à St-Louis. La fuite commença, surtout des femmes et des enfants, de cette deuxième bourgade. Des courageux, environ 80, résistèrent aux envahisseurs, ainsi que d'autres chrétiens accourus de Conception et de Ste-Madeleine. Mais les Iroquois, beaucoup plus nombreux, eurent le dessus, puis retournèrent à St-Ignace, emmenant avec eux le Père Brébeuf et le Père Lalemant, pour les torturer.

Ce fut horrible. A peine pris, les deux missionnaires avaient été dépouillés de leurs vêtements et avaient eu leurs ongles arrachés. On les reçut au bourg de St-Ignace par des coups de bâtons sur toutes les parties du corps. Ils furent attachés chacun à un poteau. L'un eut les mains coupées; l'autre se vit percer d'halènes aiguës et de pointes de fer. On versait de l'eau bouillante sur leurs plaies pour se moquer du sacrement de baptême. Les barbares faisaient rougir des haches au feu et les

appliquaient sous les aisselles et sur les reins des deux martyrs. Ils leur mirent au cou un collier de ces haches rougies, les unes pendant en avant sur la poitrine, les autres sur le dos: pas un mouvement qui ne leur causât d'atroces souffrances.



Comme le Père Jean de Brébeuf continuait de parler de Dieu, ses bourreaux lui cernèrent la bouche, lui coupèrent le nez, lui arrachèrent les lèvres.

Ils crevèrent les yeux du Père Lalemant et lui appliquèrent des char-

bons ardents dans les orbites. Furieux de voir leurs victimes continuer de prier Dieu, ils leur grillèrent la langue en mettant dans leur bouche des tisons et des morceaux d'écorce enflammés. Ils tailladèrent des lambeaux de chair dans leurs corps encore vivants.

Le **Père Jean de Brébeuf** rendit l'âme ce 16 mars, vers 4 heures du soir. Il avait eu la peau du crâne arrachée de la tête, les pieds coupés et les cuisses décharnées jusqu'aux os.

Le martyre du Père Lalemant commença plus tard, vers 6 heures du même jour, et dura jusqu'à 9 heures du lendemain matin, 17 mars. Il reçut sur l'oreille gauche un coup de hache qui mit la cervelle à nu.

Les Iroquois projetaient de poursuivre et porter leur attaque sur le fort Ste-Marie. Tous les résidents se préparaient à la défense; mais ils recouraient surtout à la prière, suppliant saint Joseph de les protéger. Or, le jour même de la fête de saint Joseph, 19 mars, les barbares, pris soudain d'une panique inexplicable, s'enfuirent en vitesse vers le sud. Après ce départ, les Pères envoyèrent deux «donnés» chercher à St-Ignace les corps des deux martyrs pour les inhumer à la résidence de Ste-Marie. Ils purent constater sur les deux corps la véracité de tous les détails rapportés ci-dessus.

A l'Île aux Chrétiens

C'est à la suite de ces événements que les Pères et les chefs des Hurons jugèrent la région trop exposée à de futures incursions iroquoises. De concert, ils décidèrent de déménager la maison centrale à l'île appelée alors Île St-Joseph, et par la suite Île aux Chrétiens.

Les Pères firent charger sur des radeaux, dans la baie de Midland, tout ce qu'ils voulaient garder; y compris les restes des deux martyrs. Après quoi ils mirent eux-mêmes le feu au fort qu'ils quittaient, afin qu'il ne soit pas utilisé par les Iroquois dans leur

(suite en page page 6)

Au pays des Martyrs canadiens

(suite de la page 5)

conquête de la région. La petite flotte prit le large, par eau calme, le 14 juin 1649. Il fallut plusieurs jours pour faire les 25 milles (32.4 Km.) qui séparaient Midland et de l'île St-Joseph.

Un nouveau fort fut rapidement érigé là, en forme de carré de 72 pieds (22 mètres) de côté, avec des redoutes aux quatre coins. Mais au lieu de palissades de bois, des murs de pierre et de mortier, de 14 pieds de hauteur. Les occupants s'y sentaient mieux en sécurité contre les flèches, les balles et la torche incendiaire des Iroquois.

Pères Garnier et Chabanel

Ce ne fut cependant pas la fin des épreuves. Dès cette même année, deux autres Jésuites allaient à leur tour subir le martyre.

Au sud-ouest de la Huronie vivait la tribu indienne des Pétuns. Ils avaient d'abord repoussé et chassé le Père Charles Garnier envoyé vers eux; mais plus tard, ils vinrent eux-mêmes demander aux Jésuites de les instruire de l'Évangile. Le Père Garnier y retourna et fonda chez eux la mission St-Jean l'Évangéliste. En 1649, il y était encore, assisté du Père Noël Chabanel.

Le Supérieur des missions huronnes, ayant eu vent d'une nouvelle approche des Iroquois, ne voulut pas laisser deux Pères exposés dans cette mission la plus au sud. Il ordonna au Père Chabanel de se rendre à l'île St-Joseph (nouvelle mission Ste-Marie). Le religieux quitta la mission St-Jean l'Évangéliste le 5 décembre.

Deux jours plus tard, le 7 décembre, vers trois heures de l'après-midi, les Iroquois envahissent cette mission St-Jean et le massacre commence.

Le **Père Charles Garnier**, resté seul, va à l'église, y trouve quelques chrétiens, leur dit: «Nous sommes morts, mes frères, fuyez vite par où vous pourrez, gardez votre foi et que la mort vous trouve pensant à Dieu.» Il les bénit et sort pour donner ses secours spirituels à ceux qui meurent. Il court, baptisant les catéchumènes et les enfants. Il refuse de fuir, bien qu'on lui indique une issue, tant

qu'il y a des âmes à préparer pour le ciel.

Le Père Charles Garnier reçoit bientôt une balle dans la poitrine, puis une autre dans le bas-ventre. Tombant dans son sang et dépouillé de ses vêtements par le barbare qui l'avait abattu, il voit un autre mourant à une douzaine de pas de lui. Rassemblant ses forces, le Père se met sur les genoux, réussit deux ou trois pas, mais retombe.

Il recommence, mais tombe encore. Il reçoit alors deux coups de hache, sur chaque tempe, qui lui enfoncent la cervelle. Son corps nu est resté sur la place. Le lendemain, les Iroquois étant repartis, les deux Pères de la mission voisine de St-Mathias viennent à St-Jean, trouvent le corps qu'ils enterrent au lieu même où avait été l'église devenue la proie complète des flammes.



Quant au **Père Noël Chabanel**, le jour même où les Iroquois entraient dans la bourgade qu'il avait quittée sur ordre de son supérieur, il passait à la mission St-Mathias, un peu au nord de celle de St-Jean l'Évangéliste, y saluait les deux Pères résidents et reprenait sa route, en compagnie de quelques Hurons. Il n'atteignit jamais la destination assignée.

On sut plus tard qu'après avoir fait une vingtaine de milles vers la rivière Nottawasaga, la nuit étant tombée, il se mit en prières pendant que les Hurons qui l'accompagnaient se reposaient. Entendant vers minuit les cris et chants de guerre d'Iroquois, il réveilla ses compagnons qui prirent tous la fuite, sauf un. Celui-là était un ancien chrétien apostat. Les deux se remirent en route, mais après avoir traversé la Nottawasaga, l'apostat tua le Père Chabanel pour le dépouiller et jeta le corps dans la rivière.

Les Hurons, fuyant de plus en plus leurs villages sous la terreur causée par les incursions iroquoises, se réfugièrent en grand nombre à l'île aux Chrétiens. Ils y furent jusqu'à 6,000. Ceux qui n'étaient pas encore chrétiens se convertirent tous.

Mais les conditions de vie y devinrent épouvantables. Sol pauvre. Et presque pas de récolte cette année-là. D'autre part, les Iroquois décidèrent, non pas d'attaquer cette place assez bien fortifiée,

mais de cerner l'île et réduire les derniers Hurons à la mort par la faim. De fait, l'hiver les vit mourir par centaines. Ceux qui voulaient aller à la chasse sur la terre ferme se voyaient abattre ou emmener en captivité. La même chose pour ceux qui voulurent aller à la pêche au printemps.

Les Hurons n'étaient plus, pour la plupart, que des squelettes attendant la mort. On en vit qui, poussés par l'atrocité de la faim, allèrent jusqu'à dévorer les cadavres de leurs compatriotes.

La Huronie abandonnée

Au printemps, deux des plus anciens capitaines de la tribu vinrent conférer avec les missionnaires. Les deux capitaines suggérèrent plutôt d'aller vivre à l'abri du fort de Québec.

Cette dernière idée prévalut. Et le 10 juin 1650, un convoi comprenant 13 Pères, 4 Frères, 22 «donnés», quelques engagés, 6 soldats et 300 Hurons, se mettait en route pour Québec. Voyage dont le but fut atteint au bout de six semaines.

Tout, en Huronie fut abandonné aux forces de la nature. Un long silence de 150 ans, jusqu'à ce que des colons venus du Québec (surtout des comtés de Champlain et Nicolet) et d'Ontario viennent défricher une terre dont ils se croyaient les premiers occupants. Ils ne tardèrent pas à y trouver de multiples vestiges de l'époque huronne.

La Huronie n'est plus. Mais admirons les desseins de Dieu qui embrasse à la fois le passé, le présent et le futur. Depuis des années, peut-être depuis des siècles, Iroquois et Hurons étaient en guerre presque continuelle, les uns et les autres dans la totale ignorance du vrai Dieu, du Christ Rédempteur, du grand message évangélique. Le Dieu de toute bonté voulut ouvrir grandes les portes de son ciel aux derniers sujets de la nation qui allait disparaître sous les coups d'un ennemi plus fort et impitoyable.

Des Hurons conduits au Ciel

En termes de calculs humains, on serait tenté de trouver disproportionnée la somme des efforts, des distances parcourues, des vies dépensées, des souffrances supportées, des sueurs versées, des tourments subis, du sang répandu, pour une mission qui n'a pas duré le temps d'une génération. C'est mal peser les choses de Dieu. Disons d'abord que la mission huronne fut un beau succès, avec ses milliers de chrétiens faits dans ce laps de 25 années. Des milliers de Hurons conduits au Ciel pour toute l'éternité! Que sont, en face de cette bienheureuse éternité, les péripéties changeantes de la vie des hommes et des nations, ou le déroulement des civilisations qui se sont succédé au cours de l'histoire?

Puis, l'œuvre des martyrs et de leurs confrères a de beaucoup dépassé la période de leur apostolat en Huronie. Leurs mérites ont enrichi le trésor spirituel de l'Eglise, dont nous sommes tous bénéficiaires. La Nouvelle-France encore au berceau avait besoin de protecteurs au Ciel: qui pouvait mieux s'y intéresser que ses enfants martyrisés pour leur foi et leur dévouement à la propagation de cette foi sur ce continent? Le sang du premier de ces martyrs était versé l'année même de la fondation de Ville-Marie (1642).

Le Canada a grandi depuis. C'est maintenant un grand pays de plus de 33 millions d'habitants et d'une richesse matérielle que bien des pays plus anciens envient. Un développement rapide en quatre siècles. Mais du côté enrichissement spirituel, que de lacunes n'a-t-on pas à déplorer? Eh bien, que le souvenir des grandes âmes qui en furent les fondateurs et les premiers apôtres nous inspire. Invoquons-les. Invoquons d'un culte spécial les saints martyrs canadiens, que le Pape Pie XI a canonisés et que le Pape Pie XII a déclarés officiellement «Seconds Patrons du Canada», saint Joseph en étant le principal et premier en date, depuis le 19 mars 1623.

Saints Martyrs canadiens, priez pour nous, aidez-nous à pratiquer un peu de vos vertus, intercédez pour notre peuple.

LOUIS EVEN

Lumineuses conférences sur les problèmes de la crise économique

Maison de l'Immaculée, Rougemont
Chaque mois aux dates suivantes:

27 mars. 24 avril

10 heures a.m.: Ouverture. Chapelet
Rapports des apôtres revenant de mission
Midi: dîner dans le réfectoire de la Maison de l'Immaculée, chacun apporte ses provisions.
1.30 à 4.30 heures p.m. Conférences
3.30 hres p.m. Confessions
5.00 hres p.m. Sainte Messe à la chapelle de la Maison de l'Immaculée.
6.15 hres p.m. souper avec ses provisions

Aux réunions de Vers Demain, tous se présentent modestement vêtus. Les dames en robe non décolletée (pas plus d'un pouce en bas du cou) à manches dépassant le coude et à jupe couvrant les genoux. Messieurs et dames en shorts ne sont pas admis.

L'entrepreneur en construction de la Maison Saint-Michel Dollard Leclerc, de Gatineau, décédé



Dollard Leclerc est décédé le 19 février 2011, à l'âge de 79 ans. Il était un des fils de la grande famille créditiste de 14 enfants de feu Arthur Leclerc et feu Angéline Gendron, de St-Quentin, N.B.

Il a consacré plusieurs années de sa vie à plein temps dans l'Oeuvre de Vers Demain. En premier, de 1959 à 1967. Comme il

était entrepreneur en construction, il dirigea les travaux de la construction de la Maison Saint-Michel. Sa faible santé l'obligea à cesser ses activités à plein temps. Il est revenu encore en 1989. Il est allé sur la route, dans différentes régions, visiter les familles et tenir des assemblées. Au retour de ses voyages, il faisait la maintenance des Maisons Saint-Michel et de l'Immaculée.

Il a prononcé sa consécration à la très sainte Vierge le premier avril 1989. Il s'est vu attribuer le beau nom de Dollard du Saint-Sacrement, puisque les consacrés à Marie, selon la spiritualité de saint Louis-Marie de Montfort, prennent le nom du saint patron de la paroisse où ils ont été baptisés.

Sa Reine et Maîtresse, la Vierge Marie, est venue le cueillir le samedi, jour qui lui est consacré, mettant fin à la vie sur terre de continuelles souffrances physiques et morales de son consacré.

L'Évangile de samedi le 19 février, fait le récit de la Transfiguration de Jésus sur le Mont Thabor. Dans la liturgie catholique, l'autel du Saint-Sacrement est associé au mont Thabor.

Dollard du Saint-Sacrement peut sans doute maintenant contempler ce Jésus transfiguré, d'une beauté ravissante, dont les vêtements sont éclatants de blancheur, sur le Thabor du Ciel, au milieu des anges et des saints prosternés dans un geste de perpétuelle adoration.

Prions ensemble pour qu'il en soit ainsi pour le repos de l'âme de notre confrère défunt.

Thérèse Tardif

Gens de Montréal et de Laval Vous êtes invités à la réunion

Du 2e dimanche de chaque mois
13 mars. 10 avril. 8 mai
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 heures p.m.: Réunion
Eglise St-Bernardin
7979 8e Ave, Ville Saint-Michel
Pour informations:
tél. 514-856-5714

Assemblées mensuelles

Val d'Or

Le 2e dimanche de chaque mois
13 mars. 10 avril. 8 mai
1.30 heure p.m., heure d'adoration
et assemblée chez Gérard Fugère
1059 5e Avenue. Tél.: 819 824-4870

Chicoutimi-Jonquière

Le 1er dimanche de chaque mois
6 mars. 3 avril. 1er mai
1.30 hre p.m., pour l'endroit, téléphonez
chez M. Mme Léonard Murphy
Tél.: 418 698-7051. Tous invités

Sherbrooke

Le 3e dimanche de chaque mois
20 mars. 17 avril. 15 mai
1.30 hre p.m., Cathédrale St-Michel
Salle Mgr Larocque, 90 rue Ozias Leduc

St-Georges de Beauce

Le 2e dimanche de chaque mois
13 mars. 10 avril. 8 mai
Eglise Notre-Dame de l'Assomption
1.30 hre p.m.: heure d'adoration
2.30 hres: assemblée
Salle d'Accueil attenante à l'église
Tél.: 418 228-7305

Le message du Crédit Social est porté par une communauté priante

par M. l'Abbé Romain N. MWAMBA

Corruption par la télévision

En Afrique centrale, nous sommes le seul pays qui a, seulement dans la capitale, plus de 30 chaînes de télévision commerciale. Le programme de ces chaînes-là est conçu de manière à abrutir davantage la population, à longueur de journée, du matin au soir: la musique, les



théâtres populaires, les prédications qui viennent des sectes américaines essentiellement, parce qu'ils ont des chaînes de télévision nombreuses. Tout cela est pour montrer au peuple que même si vous priez, vous pouvez être malheureux sur la terre, mais au Ciel vous allez manger, vous allez boire.

Dès lors, on se rend compte effectivement, que notre force réside dans la solidarité parce qu'une armée de fourmis est capable d'empêcher un éléphant d'aller de l'avant.

...Comme prêtre, je m'engage effectivement à contribuer à la formation, comme enseignant, je le suis déjà dans nos grands séminaires ... J'apporterai ma part, parce que le prophète Osée le dit si bien: «Mon peuple périt, faute de connaissance.»

Nous serons vainqueurs

Mais en le disant, je ne suis pas naïf, je sais que la lutte est ardue. «Les bonnes choses sont parsemées dans les épines.» En d'autres termes, tous ceux qui vivent en suçant le sang de notre peuple, ne nous laisseront pas tranquilles. Mais nous sommes convaincus qu'avec une dynamique populaire dans la formation, nous serons plus que vainqueurs.

Je retiens ici également le fait que «si le Seigneur ne bâtit la maison, en vain travaillent les bâtisseurs». On se rend compte ici que le message du Crédit Social est porté par une communauté «priante», une communauté qui s'appuie sur le Seigneur parce qu'on sait qu'avec Lui, on est plus que vainqueur.

Abbé Romain N. Mwamba

Au mois de septembre 2010, M. l'abbé Romain NYANGA MWAMBA, recteur au séminaire à Kinshasa, R.D. du Congo, est venu à notre semaine d'étude sur le Crédit Social. Voici des extraits d'un discours qu'il a donné après la semaine d'étude:

La formation de la semaine d'étude m'a apporté un plus dans mon ministère. En effet, pendant ma formation d'étude à mon séminaire chez nous, il y a un professeur que le gouvernement avait qualifié de gauche qui a publié un livre. Après la publication, il a fait quelques mois de prison. On l'a déjà libéré. Le livre était intitulé «Le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale». Il avait comme sous-titre: «Les uns sont dans la joie mais les autres, les plus nombreux, sont dans la misère». Rien que le sous-titre de ce livre-là lui a valu la prison.

Méfais du système bancaire

Dans ce livre, il fait sa critique du système financier mondial autour de quatre points. Puis il démontre clairement que lorsque la Banque mondiale et le Fonds Monétaire International viennent dans un pays pour lui prêter de l'argent, il y a quatre grandes conséquences qui s'en suivent: la première, c'est la dévaluation de la monnaie nationale au profit du roi dollar. Deuxième conséquence de l'argent prêté par le Fonds Monétaire International et la Banque Mondiale: c'est la privatisation des entreprises, ce qui entraîne des licenciements massifs et une volonté de libérer, de populariser le peuple. Ils sont nombreux qui vivent dans la misère.

Troisième conséquence de l'argent prêté par le système financier d'après cette étude-là: c'est la destruction du système scolaire avec sous-bassement pas d'élites, moins d'ennuis. Notre ami a signifié quelque part que la formation de la population fait partie de la lutte. Maintenant à la rentrée scolaire chez-nous, beaucoup de parents ne peuvent pas dormir. Ils ont du mal à assurer la scolarisation de leurs enfants. Il y a même beaucoup de familles.

Quatrième conséquence de l'argent prêté qui asphyxie la population: c'est la suppression des avantages sociaux: pas de soins médicaux, pas de transports, pas de logements... En fait, chez-nous pas de système social. C'est au fur et à mesure que le professeur (Alain Pilote) donnait ses leçons, que je me suis rappelé que quelque part les grands esprits se retrouvent. Ainsi donc, ce que notre ami avait enseigné, avait écrit, alors que c'était à l'université, c'était déjà les sous-bassements de l'enseignement du Crédit Social. C'est pourquoi je suis très content de cette formation reçue ici.

Le médecin n'a pas le droit de pratiquer l'euthanasie

Le Dr. François Primeau est médecin et chef au service de gériopsychiatrie au CHAU-Hôtel-Dieu de Lévis depuis plus de 25 ans et aussi professeur agrégé au département de psychiatrie et de neurosciences et directeur du programme de Fellowship en gériopsychiatrie à l'Université Laval. Il a présenté un mémoire le 16 février 2010 à M. Geoffrey Kelley, Président de la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité (Assemblée nationale de Québec) pour aller à l'encontre du projet de loi fédéral C-384, réclamant une législation en faveur de l'euthanasie et de l'aide au suicide. En y ajoutant nous-mêmes des sous-titres, nous citons quelques extraits de ce mémoire:

Horreurs des régimes dictatoriaux

La vraie compassion ne consiste pas à éliminer celui qui souffre, même à sa demande. La réponse appropriée à la détresse réside dans un accompagnement pluridimensionnel (physique, psychologique, moral et spirituel), puisque toutes les personnes, même les diminuées, sont égales en dignité. La société qui rendrait légitime la suppression d'une personne renierait la finalité et le fondement de son existence, ouvrant la voie à des iniquités toujours plus graves (Académie pontificale de la vie, 2000), préludes à la dérive totalitaire du libéralisme qui aliène la personne à l'image des horreurs des régimes dictatoriaux du siècle dernier.

Il est très préoccupant de voir l'État, au nom du pluralisme réputé normatif, instituer la nouvelle «religion» étatique de la dictature de l'opinion et de la rectitude politique de la même façon que l'Empire romain a imposé la religion gréco-romaine: cohésion sociale d'une population hétérogène dont les philosophies éclatées devaient être unifiées autour des valeurs citoyennes (Jacquard *et al.*, 1952 p. 149-150; Marayat, 2005, p. 10 et 49).

Cette unification ne se réalise plus autour du culte de l'empereur romain déifié de son vivant, mais par l'autonomie autodéifiée de la personne, dont chaque désir est loi. Amplifiée par les médias, cette volonté étatique semble proposer l'euthanasie sur demande au moyen de consultations publiques dont les conclusions pourraient paraître écrites d'avance, comme en témoignent certains commentaires glanés ces dernières semaines, qui présument de la légalisation quasi certaine de l'euthanasie: «Il faut lever les tabous sur l'euthanasie», ou «Le Québec est assez mature pour se questionner sur l'euthanasie»,

Par Docteur François Primeau

ou encore «Je suis optimiste sur les résultats des consultations publiques sur l'euthanasie».

«Quand on est arrivé à demander à l'État de dire quels sont les innocents qu'on peut éliminer, que la loi l'autorise et qu'un ministre ordonne les moyens d'y pourvoir, il est déjà trop tard pour se demander si on est encore en démocratie» (Schooyans, 1994, p. 112). De même, la liberté de se suicider ou de demander l'euthanasie n'est pas un droit au suicide et à l'euthanasie. «La liberté subjective de demander la mort ne peut devenir un droit objectif garanti par l'État, puisque le fondement de tous les droits, garanti par les États démocratiques, est le droit à la vie» (S. Rameix, 2004, p. 227).

L'euthanasie, un homicide

[...] «Sans le consentement du patient, l'euthanasie est un homicide; avec son consentement, c'est un suicide» (Paul VI, cité par Bruguès, 1991, p. 156-157). Même à sa demande, mettre fin à la vie d'une personne ne sied pas à sa dignité. Toute société civilisée proscriit l'homicide et porte assistance aux personnes suicidaires.

L'expression «mourir dans la dignité» est biaisée et sous-entend que l'euthanasie confère la dignité à une mort qui autrement n'en aurait pas. C'est l'ambiguïté du mot «dignité» qui a poussé l'Assemblée nationale française à rejeter une proposition de loi sur l'euthanasie en novembre 2009, en promouvant plutôt l'approche «ni acharnement thérapeutique, ni euthanasie». La dignité dépend-elle d'un facteur extrinsèque comme le contrôle sur la mort? D'après ce que je vis avec mes patients affligés par la démence ou de pathologies psychiatriques, je constate que la dignité est intrinsèque à l'être.

Appréciation morale d'un acte

L'acceptabilité culturelle d'un acte ne lui confère pas sa valeur morale, bien que les facteurs culturels soient impliqués dans le processus décisionnel sur les questions de vie (Buiting, 2008). Ainsi ce n'est pas parce que l'euthanasie est culturellement et légalement acceptée aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg (depuis 2009) ou que le suicide assisté est permis ailleurs (Suisse, Orégon et État de Washington, comme aux Pays-Bas), que cette manière de donner la mort est morale. En fait, «tous les autres États démocratiques, même s'ils ont dépénalisé le suicide, condamnent l'aide au suicide et l'euthanasie» (S. Rameix, 2004, p. 226).

«Sans le consentement du patient, l'euthanasie est un homicide; avec son consentement, c'est un suicide» — Paul VI

La proposition cynique et illogique du «ça se fait, donc on doit le légaliser» (*tactique du fait accompli*) (Schooyans, 1994, p. 60) correspond en fait à une volonté de légitimer des pratiques non éthiques. Pas plus que l'euthanasie, le vol, la fraude ou l'homicide ne sont actuellement décriminalisés, en dépit de la fréquence des vols, des fraudes ou des homicides. Ce processus de légalisation suit un chemin éprouvé. D'abord timidement exprimées [...] les propositions refont surface avec [...] insistance. Elles apprivoisent l'opinion publique et viennent à bout des réticences du législateur (Schooyans, 1994, p. 60). L'autre proposition «c'est légal, donc, c'est moral» (ou son corollaire «C'est moral, parce que c'est légal»), utilisée pour légitimer l'euthanasie, a trop souvent servi à conforter l'assise juridique de régimes totalitaires.

Relation patient-médecin

Dans la relation patient-médecin, à quels devoirs du médecin renverrait le droit de demander la mort par euthanasie? La légalisation ferait peser collectivement sur l'ensemble des professionnels de la santé une obligation qui ébranlerait leur intégrité: service de la vie ou de la mort? (Rameix, 2004, p. 228)

«Personne au monde, aucune personne privée, aucune puissance humaine ne peut autoriser [le médecin] à détruire la vie directement. Son devoir n'est pas de la détruire, mais de la sauver» (Pie XII, 1944). De toute façon, «le médecin n'a sur le patient que le pouvoir et les droits que celui-ci lui donne. Le patient, de son côté, ne peut conférer plus de droits qu'il n'en possède. En ce qui concerne le patient, il n'est pas maître absolu de lui-même, de son corps, de son esprit» (Pie XII, 1952).

Considérations théologiques

Une réflexion sur l'euthanasie ne peut ignorer la tradition judéo-chrétienne, qui structure l'identité québécoise en profondeur.

Nécessaire à l'appréciation de l'euthanasie, la permanence des valeurs spirituelles et morales est mise en relief dans un ouvrage d'érudition historique sur les civilisations. Il y est rappelé que «la notion de civilisation est en effet au moins double. Elle désigne à la fois les valeurs morales et des valeurs matérielles. [...] La civilisation, c'est donc au moins deux étages»



(Braudel, 1987, p. 35).

L'Auteur poursuit: «L'Occident paraît oublieux de ses sources chrétiennes [...]. Mais le christianisme s'affirme une réalité essentielle de la vie occidentale et qui marque, sans qu'ils le sachent ou le reconnaissent toujours, les athées eux-mêmes. Les règles éthiques, les attitudes devant la vie et la mort... autant de comportements qui ne semblent plus rien avoir à faire avec le sentiment chrétien et cependant, en dérivent» (Braudel, 1987, p. 35). Je déplore que, trop souvent la dimension spirituelle de l'homme soit occultée: au-delà des préoccupations immédiates pour dispenser les soins physiques et psychologiques, cette dimension aide le soignant à prendre conscience que chaque patient lui est un frère, une sœur en humanité. [...]

Enfin, devant la personne autodéifiée qui décide de la vie et de la mort, la tradition judéo-chrétienne présente le Dieu fait homme qui accompagne la personne à travers la souffrance et la mort, en triomphant des tentations déshumanisantes par une plénitude de vie. [...]

Dr François Primeau

(MD, LCMC, DPSYCH CSPQ, FRCPC, BPH, CTH)

Deux missionnaires en France et en Belgique

Participation à la canonisation du Frère André à Rome

par Gustavo Martinez

Les directeurs de Vers Demain m'ont choisi pour aller faire une tournée d'apostolat de deux mois en France avec notre très dévoué Plein-Temps français, Christian Burgaud. Notre Oeuvre est vraiment internationale, je suis paraguayen et j'avais la mission d'accompagner un Français. Nous nous entendions très bien.

Canonisation du Frère André, à Rome

Dès le début de ma tournée avec M. Burgaud, j'ai eu le grand privilège d'aller à Rome et d'assister à la canonisation de saint Frère André, fondateur de l'Oratoire St-Joseph, à Montréal. Ce fut une expérience extraordinaire, enrichissante, une chance inouïe, de pouvoir mettre les pieds dans la Ville Éternelle, centre de notre Foi catholique, de voir le Pape en chair et en os, de mes yeux.

Donc deux jours après mon arrivée à Nantes, nous sommes partis en voiture pour Rome. En chemin nous avons été hébergés chaleureusement, la première nuit chez M. et Mme Ardent et la deuxième nuit chez M. et Mme Dutrieux de Coublevie, près de Grenoble.



Le 17 octobre, nous sommes arrivés à 6 heures du matin à la porte de la Place St-Pierre, où nous avons pu exercer notre apostolat, car il y avait déjà une grande file de gens qui sont venus pour les canonisations. Nous avons parlé avec des gens de la Nouvelle-Ecosse, de Québec,

Ontario, Alberta. Nous avons fait connaître notre journal à beaucoup de gens des autres pays: de l'Australie, l'Italie, l'Espagne, de la Pologne, de la Croatie. Les gens nous ont reconnus par notre béret blanc.

A la Messe de la canonisation, nous avons eu le grand honneur d'être placés sur le parvis du Saint-Père, très près de l'autel. C'est ce qu'on appelle: la chapelle du Pape.

A la fin de la Messe, quand le Saint-Père nous a bénis, nous avons demandé que la bénédiction retombe sur chacun des abonnés à Vers Demain, Michael et San Miguel, et aussi sur les familles du Paraguay et de France.

Juste à la sortie de la «Chapelle du Pape, nous avons eu la grande joie de rencontrer notre évêque, Mgr Fran-

çois Lapierre, de St-Hyacinthe, et notre curé de Rougemont, l'abbé Gérald Ouellette, curé de Rougemont.

J'espère que le saint Frère André ranimera la flamme de la foi catholique en France, au Canada et surtout au Québec. Je demande au saint Frère André de susciter des vocations sacerdotales, missionnaires et religieuses au Québec, afin qu'il récupère son identité de nation catholique, son riche patrimoine spirituel, historique, et architectonique.

France

Après avoir quitté Rome, nous avons repris la route pour l'apostolat au sud-est de la France: Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, Euville, Pont-sur-Meuse, beaucoup de familles visitées à St-Etienne, Chambéry, Annecy etc. Après 10 jours nous sommes retournés à Nantes pour nous ravitailler.

Et nous sommes repartis pour le Nord de la France. Nous sommes passés par Paris, chez Mme Christine Cambournac, qui tient une maison d'étudiants français et étrangers. Nous avons tenu une assemblée pendant laquelle nous avons parlé de notre œuvre à des gens du Japon et du Portugal.



Nous sommes allés à Gravelines, département Nord, chez M. Gérard et Mme Monique Santer, de nouveaux abonnés au journal Vers Demain. Ils nous ont hébergés 2 jours. Nous étions là à la fête de la Toussaint, nous sommes allés prier sur

la tombe de leur fils, l'abbé Sylvain Santer, décédé du cancer à 21 ans. A l'âge de 13 ans, on a découvert qu'il avait le cancer. On lui a fait faire son séminaire et il a été ordonné prêtre avant de mourir dans la Fraternité Saint-Pierre.

Toutes les familles que nous avons visitées récitent le Rosaire, j'ai remarqué que les enfants obéissent aux parents. Dans une famille polonaise de dix enfants, la mère a dit: Nous allons prier. Tout de suite, les enfants se sont mis à genoux devant la Vierge Marie pour



La prière des enfants, c'est un bouquet de fleurs déposé sur le trône du Père Éternel.

le trône du Père Éternel.

J'ai constaté qu'il y a une expansion extraordinaire de Vers Demain en France. Plusieurs abonnés connaissent l'Oeuvre de Vers Demain depuis 40 ans, 50 ans. M. Gérard et Mme Odile Thierry, dans le nord de la France, à Pas-de-Calais, nous ont parlé des conférences de M. Gérard Mercier et ils se rappellent de ce qu'il avait dit. Des abonnés ont beaucoup apprécié les articles de M. Gérard Mercier et les rapports des activités qu'il donnait. Ils nous en parlaient. Nous sommes arrivés chez M et Mme Gérard Théry à Rome à Rome le jour de leur 60^e anniversaire de mariage. Ils connaissent Vers Demain depuis 40 ans. Ce monsieur a connu M. Louis Even à San Damiano en 1968 ou 1969. M. et Mme Thery se souviennent très bien des écrits de M. Even, de Mme Gilberte Côté-Mercier et de M. Gérard Mercier.

En Belgique

En Belgique, notre responsable Mme Joséphine Kleynen a toujours Vers Demain à l'esprit. Elle nous a fait connaître un prêtre du Cameroun, le Père Nicodème Bioumla. Il voudrait venir à la semaine de Jéricho et à la semaine d'étude du Crédit Social. Il est très intéressé à notre œuvre et il veut faire une étude approfondie du Crédit Social. Le Père Bioumla fait un grand travail en Belgique dans les quartiers où il habite. Nous avons fait des conférences sur le Crédit Social dans des presbytères avec des prêtres de Burkina Faso et de la République Démocratique du Congo. Le Père Nicodème a acheté un livre sur le Crédit Social pour l'étudier. Il nous a organisé une réunion dans son presbytère. Une religieuse, une directrice d'une institution d'enseignement pour les handicapés et deux autres prêtres ont assisté à l'assemblée.

Ces deux prêtres qui poursuivent leurs études en Belgique, dont l'un vient du Congo et l'autre de Burkina Faso, ont reconnu l'évêque de leur diocèse respectif dans le dernier journal Vers Demain. Ils nous ont dit: «C'est mon évêque, qu'est-ce qu'il est allé faire là?» Ils étaient très intéressés à connaître l'Oeuvre de Vers Demain. Nous leur avons donné des DVD du congrès qui contiennent les conférences des évêques. Nous leur

prier. Félicitations aux parents qui enseignent à leurs enfants à prier. La prière des enfants, c'est un bouquet de fleurs déposé sur



Mme Joséphine Kleynen
M. Christian Burgaud

avons laissé des journaux et des circulaires. Il les salue tous.

Pendant notre apostolat en France, des abonnés venaient de recevoir le dernier journal Vers Demain d'octobre-novembre-décembre 2010. Ils ont été édifiés par l'article de Jacinthe Boudreau sur la modestie chrétienne. Ils ont trouvé que cet article de la part d'une jeune fille était bien à point et nécessaire.

Nous avons visité beaucoup de Pèlerins de saint Michel en France. M. et Mme Marcel Picard, de la Meuse, sont très fidèles à l'Oeuvre de Vers Demain. Ils nous ont parlé des Pèlerins qu'ils ont déjà accueillis chez eux, entre autres MM. Ma Nous avons visité beaucoup de Pèlerins de saint Michel en France. M. et Mme Marcel Picard, de la rcel et Réjean Lefebvre.

Ce voyage en France a été pour moi très enrichissant. Il m'a fait connaître l'histoire, le patrimoine religieux des différents départements de la France. J'ai visité des églises très anciennes qui témoignent de la grande foi des ancêtres. J'ai entendu plusieurs récits édifiants sur l'histoire de la France.

Je prie pour que mon pays, le Paraguay, ne se laisse pas influencer par le laïcisme comme on le voit en France et au Québec.

Je trouve que M. Christian Burgaud est un grand apôtre. Il a beaucoup de mérites. Il ne pense qu'à l'apostolat. Il n'a pas autre chose dans la tête. Je suis très content de ma tournée d'apostolat avec lui. Même si la foi a beaucoup diminué en France, tout n'est pas perdu parce qu'il y a encore de bonnes gens qui font le combat pour rester catholiques. Nous en avons entendu parler et tous les bons abonnés que nous avons visités en sont la preuve. Nous remercions beaucoup toutes les familles qui nous ont accueillis chaleureusement en France et en Belgique. Je garde de très bons souvenirs de cette magnifique tournée d'apostolat. Dans les deux mois, nous avons recueilli un total de 1094 abonnements au journal Vers Demain.

Gustavo Martinez

“C’est le Dieu vivant le Père de tous les hommes”

par Gilberte Côté-Mercier

Nous aimons reproduire un article toujours d’actualité, écrit en janvier 1966, par notre regrettée Mme Gilberte Côté-Mercier:

«Le Dieu inconnu dont parlait saint Paul aux Athéniens sur l’aréopage! Inconnu de ceux, qui pourtant, sans s’en douter, le cherchaient et l’avaient près d’eux, comme il arrive à tant d’hommes de notre siècle ! ... Pour nous, en tout cas, et



pour tous ceux qui accueillent l’ineffable révélation que le Christ nous a faite de lui, c’est le Dieu vivant, le Père de tous les hommes.»

Ces émouvantes paroles ont terminé le discours de Sa Sainteté Paul VI devant les représentants des nations, à New-York, le 4 octobre 1965.

Dieu est un père. Il est le Père de tous les hommes. Voilà ce que proclamait

devant l’univers, le vicaire du Christ.

Dans le même discours, Paul VI venait de dire aux Nations-Unies:

«Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l’humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie.»

Le pain abondant sur la table. Une table d’où personne n’est exclu. Un banquet autour du père, avec tous nos frères.

Le père de tous, c’est Dieu. Un Dieu tout-puissant. N’est-il pas capable de garantir le pain à chacun de ses enfants? Bien sûr. Les limites au pain, ce sont les hommes qui les posent. La ration du pain, ce sont les lois des hommes qui l’établissent.

Et parce qu’ils sont mesquins, les hommes, parce qu’ils rationnent le pain, ils veulent ensuite rationner le nombre des convives. Ils favorisent la limitation des naissances, assassinant de nos frères qui auraient pourtant le droit eux aussi de s’asseoir au banquet du Père, à la table du Père, au banquet de la vie.

Pourtant la table du Père est immense. Et l’abondance comble cette table de famille. Les hommes, c’est parce qu’ils sont méchants qu’ils n’accomplissent pas le programme du Père, qu’ils se moquent de la volonté de Dieu.

Distribuer l’abondance

L’abondance, elle est là. Elle inonde la terre. En notre siècle, il ne peut plus être question de partager, puisqu’il y a des biens pour tous, et plus que chacun ne peut en consommer. Ce n’est pas le partage mais la distribution des biens à chacun qu’il faut mettre au point.

Non pas taxer les uns pour en donner aux autres, c’est du partage. Pourquoi en prendre dans la poche de Pierre pour en déposer dans la main de Paul quand l’abondance s’offre à Paul et à Pierre en même temps? Laissons à chacun ce qu’il a, abolissons les taxes qui rationnent. Et cherchons une formule d’abondance pour assurer à tous et à chacun une part suffisante pour vivre.

Ceux qui n’ont jamais compris le Crédit Social peuvent admettre que la chose serait souhaitable, mais objecter que la formule magique pour distribuer l’abondance n’existe pas. Ils se trompent. La formule magique est toute trouvée: c’est le revenu social, le dividende social.

Actuellement, selon les possibilités et les besoins, et selon le degré de maturité des esprits, un dividende mensuel de (1000\$) par personne au Canada serait réalisable. 12,000\$ par année de revenu social donné gratuitement à chaque Canadien. Un dividende social qui ne prendrait pas son origine dans les taxes, mais dans un crédit tout neuf, émis périodiquement, comme il y a aujourd’hui des prêts tout neufs émis constamment par la banque.

Sous le régime actuel, il y en a de l’argent qui vient au monde. Mais, il vient au monde sous forme de prêt. Sous un régime créditiste, l’argent viendrait au monde sous forme de dividende social. Voilà une première différence.

Et l’argent qui vient au monde de nos jours, les

banques se l’approprient. C’est un vol. De droit, l’argent neuf est la propriété de la nation. Ce droit n’est pas respecté. Le Crédit Social respecterait ce droit. Sous le Crédit Social, l’argent neuf serait réellement la propriété de la nation, c’est-à-dire de tous, chacun en recevant sa part sous la forme d’un dividende social.

Le dividende social est donc la formule magique que des économistes arriérés cherchent encore. Elle fut révélée au monde en 1917, par un homme de génie, C.H. Douglas.

Le Père est bon

Dieu le Père ne refuse pas les biens aux hommes qu’il a créés avec des besoins et qu’il regarde comme ses fils. Nous sommes les fils de Dieu, d’un Dieu qui est un bon Père.

Le père est celui qui donne la vie. C’est un créateur. Et le père donne la vie parce qu’il est bon. La paternité, c’est la bonté qui engendre.

Les pères de la terre participent à la bonté de Dieu le Père. Le sacrement de mariage les a consacrés pères. Par ce sacrement, ils ont reçu de Dieu le don de bonté pour aimer leurs enfants jusqu’au sacrifice total.

Le Père est fort

Dieu le Père est le Tout-Puissant. Il possède tout pouvoir au Ciel et sur la terre. Et son pouvoir est d’autant plus immense que c’est un pouvoir d’amour que Dieu seul peut exercer sans limites. Ce pouvoir d’amour est la force éternelle, invincible et omnipotente. L’autorité du Père éternel est cet attribut par lequel Dieu fait la loi et commande son application.

Les pères de la terre participent à l’autorité de Dieu. Le sacrement de mariage les a consacrés en autorité. Il leur a donné la force de conduire femme et enfants au bonheur temporel sur la voie du bonheur éternel.

Le père de famille possède l’autorité par nature. C’est le premier des hommes à qui Dieu délègue une partie de son autorité. Cette autorité du père de famille est inaliénable. L’État doit aider le père dans l’exercice de son autorité. L’État ne doit pas prendre la place du père de famille ni lui enlever son autorité.

Et cette autorité du père de famille est une force,

un pouvoir temporel qui donne au chef de famille les droits requis pour faire vivre sa famille dans la joie du perfectionnement complet. Une force, en droit, qui lui vient de sa nature de père. Et une force efficace, qui lui vient de la grâce de Dieu, qui ne fait jamais défaut aux ministres qu’il se choisit. Le père de famille est le ministre de Dieu, le délégué du Créateur, dans la cellule de la société, qu’est la famille.

«La famille est une institution divine que le bon Dieu aime. Il se penche avec amour sur chacune d’elles pour répandre les trésors de son cœur paternel. Il a voulu que chaque homme naisse dans un foyer avec un père et une mère penchés sur son berceau pour le faire grandir, l’éduquer et le conduire à l’âge d’homme. Il a voulu aussi que la société civile soutienne la faiblesse de chaque foyer, assure l’ordre, la tranquillité, la stabilité de

nos maisons, favorise l’éclosion d’écoles, d’œuvres et d’une multitude de services dont nos familles ne peuvent se passer.

«Si quelque chose ne va pas sur le plan civil, et c’est le cas en ce moment, si quelque chose ne va pas sur le plan religieux, et nous voyons, hélas! bien des scandales autour de nous, les pères de familles ont un pouvoir particulier pour implorer de Dieu Sa miséricorde et obtenir une protection particulière et toutes les grâces nécessaires pour «tenir».

Nous sommes convaincus de «la prodigieuse efficacité du geste du père de famille qui, se mettant à genoux au milieu de sa femme et de ses enfants dit à Dieu: «Seigneur, ici, je suis maître, je suis souverain. ... Je vous demande votre protection. Vous le savez, Seigneur, que je ne me contente pas de réclamer votre règne sur ce beau pays où je suis né, je l’établis chez moi, ici, le culte qui doit vous être rendu. Et puisque je ne puis tout faire par moi-même, je vous demande de changer, comme il convient, cette société qui doit m’aider dans mon office, alors qu’actuellement, par ses institutions athées, matérialistes et corrompues, elle fait courir à mes enfants les plus grands dangers qu’on puisse imaginer. »

(suite en page 16)

"C'est le Dieu vivant le père de tous les hommes"

(suite de la page 15)

«On raconte qu'un père de famille qui, travaillant tout le jour comme artisan, n'avait plus d'argent pour payer ses ouvriers et son charbon, après la prière du soir, se tourne vers le Seigneur dont l'image occupe la place d'honneur, et lui dit: 'Seigneur, j'ai fait mon travail, faites le vôtre.' Peu après, on déposait dans sa boîte aux lettres une enveloppe avec la somme exacte qui lui était nécessaire. Ce père de famille n'a jamais su qui lui avait apporté cette somme.

«Le secret de notre optimisme en une situation aussi grave que celle où nous vivons, c'est notre certitude de l'amour de Dieu. Croyons en son amour. Il n'a jamais abandonné ceux qui le prient. Ne disons pas que nous sommes foutus. C'est bien le contraire qui est vrai. Ceux qui sont foutus, ce sont ceux qui ne croient pas en Dieu, qui construisent un monde dans lequel il n'y a plus moyen de vivre. Cela passera. Ce n'est pas la première expérience de l'humanité pour vivre sans Dieu et cela s'est toujours très mal terminé. Mais au terme de chaque épreuve, Dieu est là qui attend et qui prépare le retour de l'enfant prodigue.»

Ces paroles si encourageantes ont été tirées d'une revue de France qui a fait un travail merveilleux pour la réhabilitation de la famille dans la société.

Attention! Législateur!

Le père de famille porte en lui une force, un pouvoir civil à lui conféré par Dieu Lui-même. Ce pouvoir du père de famille est réel; et il est efficace, de par la grâce de Dieu. Et il prime sur tout autre pouvoir civil. Le pouvoir du père de famille passe le premier. Et Dieu lui garantit la réussite, si le père de famille se remet entre les mains de Dieu.

Ces pensées devraient faire réfléchir nos législateurs d'aujourd'hui, qui semblent ne plus avoir le moindre souci de l'autorité et du pouvoir du père de famille.

Le législateur actuel voit notre société appauvrir les pères de famille, leur enlever propriété, héritages, revenus, institutions et au lieu de protéger les pères de famille contre une société dévorante, le législateur aggrave le cas du père de famille en ajoutant à ses charges par les taxes.

Les taxes foncières sur les maisons familiales et

l'impôt sur le revenu du père de famille sont deux ignominies inqualifiables, surtout quand toutes les taxes sont un vol et qu'elles devraient et pourraient disparaître. Mais nos législateurs fédéraux et provinciaux n'ont aucun souci des droits du père de famille. Ils ne cessent de leur imposer des taxes nouvelles et d'augmenter les anciennes taxes...

Abolir les impôts et taxes foncières, voilà ce que le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux devraient songer à faire immédiatement. Première mesure digne d'une législation.

Et puis, instaurer un dividende social pour chaque Canadien. Mesure qui compléterait la première. Le Crédit Social permet les deux.

Il va sans dire que lorsque notre gouvernement augmente les taxes sur la nourriture, les vêtements, sur les propriétés, et les impôts, il est loin d'être dans l'esprit de respecter les droits du père de famille. Au contraire, il accomplit à la lettre les prescriptions de la franc-maçonnerie qui a si bien réussi à détruire nos familles par toutes sortes de moyens, depuis la révolution française de 1789.

Saint Joseph, patron de la bonne mort, ayez pitié des mourants

Changement d'adresse

Veuillez nous envoyer votre changement d'adresse aussitôt que vous déménagez. Autrement le bureau de poste nous retournera votre journal avec la mention: "déménagé, adresse inconnue", et il nous chargera plus d'un dollar pour chaque journal retourné. Et même si vous envoyez votre changement d'adresse au bureau de poste, souvent il ne nous l'envoie pas. Adressez votre lettre à:

**Journal Vers Demain
1101 rue Principale, Rougemont, P.Q.
Canada J0L 1M0
Tél. 1450 469 2209 Fax: 1 450 469 2601**

Communion précoce décrétée par Pie X

En 2010, le Pape Benoît XVI soulignait le centième anniversaire du décret *Quam singulari* du Pape Pie X. Ce décret fixait une fois pour toutes à l'âge de sept ans, et même plus tôt, l'époque de la première Communion. Saint Pie X aimait répéter: "Mieux vaut que les enfants reçoivent Jésus quand

leur cœur est encore pur; ainsi le démon perdra de sa puissance." A cette époque, les enfants étaient acceptés à la première Communion seulement à dix ou 12 ans, parfois même à quatorze ans.

Saint Pie X connaissait la Théologie, la Somme de saint Thomas d'Aquin et les avis des Conciles et des Pontifes.

«Dès qu'un enfant est capable de distinguer entre le pain et le Pain, de façon à concevoir de la dévotion pour le sacrement de l'Eucharistie, on peut le lui administrer», a dit le Docteur Angélique dans sa Somme Théologique.

Dans son livre "Saint Pie X", Jérôme Dal-Gal, O.M. Conv., écrit:

«Si un enfant distingue suffisamment le bien du mal pour s'approcher du sacrement de la Pénitence, pourquoi l'écarter du sacrement de l'Eucharistie qui renforce le désir du bien et de la vertu? Pourquoi attendre qu'il ait perdu l'innocence pour l'appeler à recevoir dans son cœur le Dieu de la pureté?

«Ainsi raisonnait le futur Pie X, guidé par le bon sens de sa foi et par l'enseignement de l'Eglise. Il envisageait une décision qui anéantirait à jamais les vieux préjugés, résidus des hypocrites scrupules des jansénistes et des opinions erronées sur la nature de la sainte Eucharistie, «présentée comme une récompense et une prime et non comme un remède contre la fragilité humaine (Pie X)», exception faite du péché mortel.»

S.S. Sainteté Pie X promulgua aussi le décret *Sacra Tridentina Synodus*, en mettant fin à une longue dis-

cussion qui avait soulevé bien des âpres polémiques. Il ouvrait les tabernacles à la communion fréquente et même quotidienne à ceux qui le désiraient.

Devenu Pape, Saint Pie X promulgua l'Encyclique *Acerbo Nimis* par laquelle il exigeait que les évêques et les prêtres de l'univers diffusent pleinement l'enseignement du catéchisme. Il s'adressait non seulement à la ville de Rome mais à tous les évêques de l'univers. Il fallait faire connaître les vérités de la foi aux peuples aveuglés par les erreurs du modernisme et du libéralisme, et subjugués par le déchaînement de leurs passions. L'enseignement du catéchisme dissipe les ténèbres et conduit les âmes dans la voie de la conversion et les fait cheminer vers le Ciel.

Que tous les catholiques suivent les instructions de l'Eglise en approfondissant le catéchisme que plusieurs ont oublié et qu'il soit enseigné aux enfants coûte que coûte!

Yvette Poirier

Procurez-vous des catéchismes

Vous ne pouvez plus compter sur les écoles pour enseigner la religion catholique à vos enfants, vous devez vous-mêmes en prendre la responsabilité. Le plus bel héritage que vous pouvez laisser à vos enfants est la foi par une instruction religieuse solide.

Procurez-vous des catéchismes au bureau Vers Demain, 1,101 Principale, Rougemont, QC J0L 1M0, Canada, et faites le chèque ou mandat de poste au nom de Vers Demain. Voici les catéchismes:

— le Catéchisme illustré des petits enfants de 78 questions et réponses: au comptoir 1.00\$; par la poste 2.00\$.

— le Catéchisme de 508 questions et réponses, de 1888, des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa, Rimouski et Sherbrooke: 5.00\$ au comptoir, 7.00\$ par la poste.

— «Explication littérale et sommaire du Catéchisme» par le P. Ed. Lasfargues des Fr. de St-V. de Paul. Ce Catéchisme expliqué avec les 508 questions et réponses contient des explications bien appropriées à donner aux enfants. Livre formidable pour les adolescents, les parents et les enseignants. 10.00\$ au comptoir et 15.00\$ par la poste.

— Le «Compendium du Catéchisme de l'Eglise catholique, 598 questions et réponses à commander de la Conférence des Evêques catholiques du Canada, en ligne à www.editioncecc.ca, par téléphone au 1 800 769-1147, par courriel à publi@cecc.ca ou par télécopieur à (613) 241-5090.

Comment administrer un pays sans taxes

par **Alain Pilote**



Personne n'aime à payer des taxes, mais la plupart des gens s'imaginent qu'elles sont malgré tout nécessaires. Pourtant, si le système financier était conforme au réel, les taxes et impôts n'auraient aucune raison d'exister.

En effet, lorsqu'on taxe les citoyens, on leur enlève de l'argent destiné à l'achat de biens de consommation, dans le but de financer la production de biens publics. C'est comme si on privait les gens de beurre dans le but de construire une route. Cela est contraire aux faits, puisque le pays est capable de produire les deux à la fois, la route et le beurre; la route peut être construite sans que la production de beurre soit diminuée.

On est donc capable de produire les deux choses à la fois, biens privés et biens publics. Si la capacité de payer était conforme à la capacité de produire, on devrait donc aussi être capable de payer les deux en même temps. Si cela n'est pas le cas aujourd'hui, c'est précisément parce que le système financier n'est pas conforme au réel, parce que l'argent est toujours plus rare que les produits.

Le vice du système actuel

Pourquoi l'argent est-il toujours plus rare que les produits? Pourquoi la capacité de payer ne correspond-elle pas à la capacité de produire? Le vice du système financier actuel, c'est qu'au Canada — et dans tous les pays du monde — l'argent est créé par les banques, sous forme de dette: la banque crée et prête 10, mais à cause de l'intérêt, elle exige le remboursement de 11. Le onzième dollar n'existe pas, puisque seule la banque a le droit de créer l'argent, et qu'elle n'a créé que 10, pas 11. Le seul moyen de rembourser 11 quand il n'existe que 10, c'est d'emprunter aussi ce onzième dollar à la banque... et les dettes s'accumulent. C'est ce qui fait aussi que tous les pays du monde sont aux prises avec des dettes impayables.

Pourtant, ce n'est pas le banquier qui donne à l'argent sa valeur, mais la capacité de production de la société: sans la production de tous les citoyens du pays, les chiffres prêtés par le banquier ne vaudraient absolument rien. Donc, en réalité, puisque cet argent nouveau est basé sur la capacité de production de la société, cet argent appartient aussi à la société. Mais le banquier agit comme si cet argent lui appartenait, le prête et réclame un intérêt sur ce prêt: c'est un double vol.

Solution: un argent social

Puisque l'argent nouveau appartient à la société, la simple justice demande qu'il soit émis aussi par la société, et non par les banques. C'est exactement ce que propose le système dit du «Crédit Social», un ensemble de propositions financières énoncées pour la première fois en 1917 par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas: au lieu d'avoir un argent créé par les banques, un crédit bancaire, on aurait un argent créé par la société, un crédit social.

Il est bon de rappeler ici, surtout pour les nouveaux lecteurs de Vers Demain, que toutes les fois où il est fait mention dans ce journal de «Crédit Social», on ne parle pas de partis politiques pouvant porter ce nom, mais des propositions financières de C.H. Douglas, propositions qui pourraient être appliquées par n'importe quel parti politique au pouvoir.

Comptabilité exacte

De quelle manière serait émis cet «argent social»? Le gouvernement nommerait une commission de comptables, un organisme indépendant appelé «Office National de Crédit», qui serait chargé d'établir une comptabilité exacte, où l'argent ne serait que le reflet exact des réalités économiques: l'argent serait émis au rythme de la production, et retiré de la circulation au rythme de la consommation. On aurait ainsi un équilibre constant entre la capacité de produire et la capacité de payer, entre les prix et le pouvoir d'achat.

Cette manière d'émettre l'argent n'implique donc aucun contrôle du gouvernement: l'argent ne serait pas émis selon les caprices des comptables ou des hommes au pouvoir, mais selon les statistiques de la production et de la consommation, selon ce que les Canadiens produisent et consomment.

Dividende

De plus, parce que les salaires ne sont pas suffisants pour acheter toute la production existante, l'Office National de Crédit distribuerait à chaque citoyen un dividende mensuel, une somme d'argent pour combler le pouvoir d'achat, et pour assurer à chacun une part des biens du pays. Ce dividende serait basé sur les deux plus grands facteurs de la production moderne: l'héritage des richesses naturelles et des inventions des générations passées, tous deux dons gratuits de Dieu, qui appartiennent donc à tous. Ceux qui seraient employés dans la production recevraient encore leur salaire, mais tous, salariés comme non-salariés, recevraient un dividende. Au Canada, ce dividende pourrait être de 1000\$ par mois à chaque citoyen.

Finance des travaux publics

Et comment se ferait le financement des services et travaux publics avec un tel système d'argent social? Chaque fois que la population désirerait un nouveau projet public, le gouvernement ne se demanderait pas: «A-t-on l'argent?»), mais: «A-t-on les matériaux, les travailleurs pour le réaliser?» Si oui, l'Office National de Crédit créerait automatiquement l'argent nécessaire pour financer cette production nouvelle.

Supposons que la population désire un nouveau pont, dont la construction coûte 50\$ millions. L'Office National de Crédit crée donc 50\$ millions pour financer la construction de ce pont. Et puisque tout argent nouveau doit être retiré de la circulation lors de la consommation, ainsi l'argent créé pour la construction du pont devra être retiré de la circulation lors de la consommation de ce pont.

De quelle manière un pont peut-il être «consommé»? Par usure ou dépréciation. Supposons que les ingénieurs qui ont construit ce pont prévoient qu'il va durer 50 ans. Ce pont perdra donc un cinquantième de sa valeur à chaque année: puisqu'il a coûté 50\$ millions à construire, il subira donc une dépréciation de 1\$ million par année. C'est donc 1\$ million qui devront être retirés de la circulation à chaque année, pendant 50 ans.

Est-ce que ce retrait d'argent se fera par les taxes? Non, cela n'est nullement nécessaire, dit Douglas, il existe une autre méthode bien plus simple pour retirer cet argent de la circulation, celle de l'ajustement des prix (appelée aussi escompte compensé). Douglas disait à Londres, le 19 janvier 1938: «Le système de taxation, avec sa complexité, son caractère irritant, avec

les centaines de personnes qu'il emploie, est un gaspillage complet de temps. Tous les résultats qu'il est supposé fournir pourraient être accomplis sans aucune comptabilité, par le simple mécanisme d'ajustement des prix.»

Ajustement des prix

De quelle manière cet ajustement des prix fonctionnerait-il? L'Office National de Crédit serait chargé de tenir une comptabilité exacte de l'actif et du passif de la nation. Cela ne nécessite que deux colonnes: d'un côté, on inscrirait donc tout ce qui est produit dans le pays durant la période en question (l'actif), et de l'autre, tout ce qui est consommé (le passif). Le 1\$ million de dépréciation annuelle du pont, de l'exemple mentionné précédemment, sera donc inscrit dans la colonne «consommation» et ajouté à toutes les autres sortes de consommation ou disparition de richesses au pays durant l'année.

Douglas fait remarquer que le vrai coût de la production, c'est la consommation. Dans l'exemple du pont, le prix comptable était de 50\$ millions. Mais le prix réel du pont, c'est tout ce qu'il a fallu consommer pour le produire. Et s'il est impossible de déterminer pour un seul produit quel a été son prix réel, on peut, par contre, facilement savoir quel a été, durant une année, le prix réel de toute la production du pays: c'est tout ce qui a été consommé dans le pays durant la même période.

Ainsi, si les comptes nationaux du Canada montrent que, dans une année, la production totale du pays, privée et publique, a été de 400\$ milliards, et que, pendant la même année, la consommation totale a été de 300\$ milliards, cela veut dire que le Canada a été capable de produire pour une valeur de 400\$ milliards de biens et services, tout en ne dépensant, ou consommant, que pour une valeur de 300\$ milliards. Autrement dit, qu'il en a coûté réellement 300\$ milliards pour produire ce que la comptabilité des prix établit à 400\$ milliards.

Le vrai prix de la production est donc 300\$ milliards. La population doit donc pouvoir obtenir le fruit de son travail, la production de 400\$ milliards, en payant seulement 300\$ milliards. Car il a bien été dit plus tôt que l'argent doit être retiré selon la consommation: s'il s'est consommé pour 300\$ milliards de biens et services au pays, on ne doit retirer de la circulation que 300\$ milliards, ni plus ni moins.

(suite en page 20)

Comment administrer un pays sans taxes

(suite de la page 19)

Escompte sur les prix

Comment faire pour que les Canadiens puissent obtenir pour 400\$ milliards de produits et services tout en ne payant que \$300 milliards? C'est très simple, il suffit de baisser le prix de vente de tous les produits et services de 1/4, soit un escompte de 25%: l'Office National de Crédit décrète donc un escompte de 25% sur tous les prix de vente pendant le terme suivant. Par exemple, si un article est marqué 400\$, je ne le paierai que 300\$.

Mais s'il ne veut pas faire faillite, le vendeur doit quand même récupérer 400\$ pour la vente de ce produit, car ce prix de 400\$ inclut tous ses frais, y compris son profit. C'est pourquoi on parle d'un escompte «compensé»: dans ce cas-ci, le vendeur sera compensé par l'Office National de Crédit, qui lui enverra le 100\$ qui manque.

Pour chacune de ses ventes, le marchand n'aura qu'à présenter ses bordereaux de vente à l'Office National de Crédit, qui lui remboursera l'escompte accordé au client. Ainsi, personne n'est pénalisé: les consommateurs obtiennent les produits qui, sans cela, resteraient invendus, et les marchands récupèrent tous leurs frais.

Grâce à ce mécanisme de l'escompte sur les prix, toute inflation serait impossible: en effet, l'escompte fait baisser les prix. Et l'inflation, ce sont les prix qui montent. La meilleure manière

d'empêcher les prix de monter, c'est de les faire baisser! De plus, l'escompte sur les prix est exactement le contraire de la taxe de vente: au lieu de payer les produits plus cher par des taxes, les consommateurs les paieraient moins cher grâce à cet escompte. Qui pourrait s'en plaindre?

Ainsi donc, avec un système de «crédit social» (ou «argent social») tel que proposé par C.H. Douglas, le gouvernement pourrait financer les travaux publics et fournir des services à la population sans que les citoyens soient embêtés par aucune taxe ou rapport d'impôt. Tous ceux qui n'aiment pas les taxes devraient donc se hâter d'étudier et de faire connaître un tel système de «crédit social».

Alain Pilote

Abonnez-vous à nos revues

Êtes-vous au courant que nous publions des journaux en quatre langues: en français, «Vers Demain», en anglais «Michael», en polonais aussi du nom de «Michael», et en espagnol «San Miguel». Vous pouvez vous abonner à ces journaux pour les répandre parmi vos connaissances qui parlent en ces langues. Et bien entendu, offrez-leur un abonnement. Le prix est le même que le journal Vers Demain: 20,00\$ pour 4 ans pour le Canada et les Etats-Unis, pour les autres pays étrangers: 12\$ par année, par voie de surface et 16\$ par année, par avion.

C'est une chance unique de rencontrer le Crédit Social

Voici des extraits d'un discours de Mgr Gérard MULUMBA KALEMBA, évêque de Mweka en RDC, à notre semaine d'étude de septembre 2010:

Le problème abordé par ce projet venu de Douglas, de Louis Even, ce problème touche pratiquement tous les pays, mais il est davantage douloureusement ressenti par les pays pauvres, parmi lesquels le nôtre, surtout sous l'aspect de l'endettement. Nous ne savions pas qu'à ce problème on pouvait trouver une solution. Nous ne pouvions pas imaginer, car c'est depuis tellement longtemps que tous les pays ploient sous le poids de cet endettement. Et nous avons l'habitude de reprocher à nos dirigeants d'être incapables de trouver des solutions; mais en fait, sans connaître le Crédit Social, je ne vois pas comment toutes ces personnes pouvaient imaginer d'en sortir autrement. C'est donc une chance unique que de rencontrer la théorie, la philosophie du Crédit Social.

Personnellement, je suis très, très content d'avoir découvert cela et je continue à me demander: «Mais comment est-ce possible que cela soit resté si longtemps caché? Alors je dis: «Mais ceux qui savaient cela, qu'ont-ils fait depuis, pour que tout le monde le sache?» Mais j'ai compris avec tout ce que nous avons vu comme exposés, comme illustrations, que ceux qui le savaient ont essayé, mais ils ont rencontré le monstre à plusieurs bras qui arrive à se protéger de toutes les manières pour ne pas être atteint par les flèches des combattants des Pèlerins de saint Michel.

En regardant les Pèlerins, j'ai vu aussi qu'ils n'ont pas que cette philosophie du Crédit Social pour lequel ils se battent pour faire passer le message à travers le monde, mais en même temps, ils accompagnent leur message avec une vie vécue dans la prière. C'est avec la prière qu'ils font la lutte. L'arme de la prière, je sais qu'elle est terrible à Satan. Et alors il faut que les Pèlerins soient toujours convaincus et de plus en plus convaincus pour que le message finisse par passer. Nous sommes sûrs de ce que nous Lui demandons et je me suis dit: «Dès mon retour chez moi, je vais réunir ceux que je pourrai pour parler de ce que j'ai vu et de ce que j'ai appris.»



Mgr Valentin MASENGA et Mgr Gérard MULUMBA

Abonnez-vous à Vers Demain

www.versdemain.org

info@versdemain.org

Canada: Prix 5.00\$, 1 an — 20.00 \$, 4 ans
1101 Principale, Rougemont, QC,
Canada J0L 1M0
Tél.: 450 469-2209 - Fax 450 469-2601
Tél.: Montréal 514 856-5714

Europe prix: Surface, 1 an 9 euros
2 ans 18 euros — 4 ans 36 euros
Avion, 1 an 12 euros - 4 ans 48 euros

France: Libellez vos chèques à l'ordre de:
Pèlerins de saint Michel
5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France
C.C.P. Nantes 4 848 09 A
Tél/Fax 03.88.94.32.34

Belgique: Libellez et adressez vos chèques à: Joséphine Kleyne
C.C.P. 000-1495593-47
215 Chaussée de Mons, 1er étage
1070 Bruxelles, Belgique. Tél.02/522 29 84

Suisse: Libellez et adressez vos chèques à:
Thérèse Tardif C.C.P. 17-7243-7
Centre de traitement, 1631-Bulle, Suisse
Adressez vos lettres par courriel
info@versdemain.org
ou Fax 1-450 469 2601
ou faites votre paiement en ligne
www.versdemain.org

Offre spéciale: trois livres sur le Crédit Social à un prix exceptionnel

Pour connaître et comprendre la cause de la crise financière, commandez ces ouvrages très instructifs qui vous sont proposés à un prix spécial pour un temps limité (frais de poste inclus):



La démocratie économique (205 pages) par Alain Pilote	8.00 \$
Sous le Signe de l'Abondance (312 pages) par Louis Even	15.00 \$
Du régime de dettes à la prospérité (110 pages) par J. Crate Larkin	5.00 \$
Série complète (les 3 livres):	25.00 \$
5 séries complètes:	100.00 \$
10 séries complètes:	175.00 \$
10 x Démocratie économique:	50.00 \$
20 x Démocratie économique:	90.00 \$

La fureur des modes, moyen astucieux de perversion

Tiré du livre de Jacques d'Arnoux «Pour ou contre le Christ, l'Heure des Héros» (page 75):

Tuer la foi dans le cœur des époux et des enfants; tuer la vie par la criminelle tolérance de l'infanticide; dissoudre les liens conjugaux par l'encouragement au divorce n'a pas suffi à la férocité du LAÏCISME MAÇONNIQUE, il a voulu encore pourrir la famille par la corruption des mœurs.

Parmi les innombrables moyens de perversion, l'un des plus astucieux qui, sous d'inoffensives apparences, a pipé le plus d'étourdis et «piégé» le plus de victimes, ce fut bien la fureur des MODES. Combien de fois le Christ immaculé avait-il gémi de ce fléau, quand Il voyait dans les lointains de l'avenir tant d'âmes brûlées, noircies aux feux du Maudit! Il avertissait, menaçait et toujours patientait.

Avertissement de Jacinthe de Fatima

En 1917, au Portugal, près de Fatima, l'Auguste Reine des cieux faisait retentir le même glas, et l'une des pastourelles qui reçurent le message marial, la petite Jacinthe Marto nous a transmis, peu de temps avant sa mort, le suprême avertissement:

«Les péchés qui jettent le plus d'âmes en enfer sont les péchés d'impureté. On lancera certaines modes qui offenseront beaucoup Notre Seigneur. Les personnes qui servent Dieu ne doivent pas suivre les modes. L'Église n'a pas de modes. Notre Seigneur est toujours le même... Les péchés du monde sont trop grands! La Sainte Vierge ne peut plus retenir le bras de son Fils qui va s'appesantir sur le monde... Si les hommes se repentent, Notre Seigneur pardonnera encore; s'ils ne changent pas de vie, le châtiment viendra».

Hélas! il était venu... Comment la coupe de colère n'eut-elle pas débordé! N'avions-nous pas dépassé toutes bornes et vécu l'immonde Époque, qu'apercevait de loin dans la clarté divine, sainte Hildegarde, quand elle annonçait comme signe précurseur du courroux divin, ces «modes changeantes et abominables qu'adopteront les femmes par leurs vêtements à formes ridicules, formes indécentes, taillées tantôt d'une manière, tantôt divisées en avant, tantôt courtes»... «Les femmes, disait-elle encore, affecteront des allures



Notre-Dame de la Pureté

et une démarche lascives» et, «tout cela aura été inspiré par les esprits malins».

Quelle curieuse prédiction tout de même que celle rencontrée dans un recueil de prophéties et datée de 1848: «Lorsque les femmes seront vêtues en hommes et que les hommes auront le caractère des femmes, une grande révolution se répandra dans le monde».

Certes, le Prince de ce monde pouvait triompher. Tous les artifices imaginés, pour appâter les hommes depuis «l'étriquage» des robes exiguës jusqu'à ces transparences du tissu «qui font regarder ce qui devrait être caché», tout

portait bien la marque du Prodigeux Séducteur.

Scandales sur nos plages

Et c'est bien sur nos plages qu'il a fait ses plus riches captures. Ainsi le Malin s'est choisi des groupes de coquettes qu'il enflamme de vanité ou de lascivité et qu'il lance ici ou là, revêtues de ses livrées, éblouissantes amorces. Faisiez-vous entendre à quelqu'une de ces étourdies son office diabolique, sa cruauté pour les pauvres nageurs qui luttent contre le courant; lui parliez-vous des victimes inscrites à son tableau de pêche, de toutes celles qu'elle attirait dans les nasses du Maudit, elle répliquait sans vergogne:

— «Ils sont habitués... Ça ne leur fait plus rien».
— Certes non... pas plus que la mitraille à des cadavres... Ça ne fait plus rien aux âmes que vous avez assassinées... mais sur les autres, les vulnérables, vous leur êtes plus fatales que les balles des tueurs qui frappent en plein jour de paisibles passants. — Mais ils ne voient pas le mal... — Hélas! ceux qui s'exposent sans répit au danger n'en sortent pas plus que du péché. (Voyez plus loin les **Paroles de Notre-Seigneur (1)** au sujet des plages.)

Si, pour réduire l'obstination, vous tentiez de dissiper sa vaniteuse illusion:

— Vous perdez en grâce tout ce que vous cédez de votre modestie. Vous défloriez ce printemps dont la pudeur faisait le charme exquis, vous éteignez l'auréole. — C'est la mode, répliquait-elle. Je ne peux pas me rendre ridicule. — Ridicule votre mou-tonnière impersonnalité! — Il faut bien suivre son époque... — Non pas quand elle recule et retourne

à l'état sauvage, non pas quand elle rebrousse le cours de la sagesse et de la vertu. Nous devons marcher avec les âges de la foi, les siècles de vie, nous devons suivre le Christ éternel.

Paroles de Notre-Seigneur (1)

Ainsi se serait exprimé le Seigneur à une âme privilégiée d'Espagne, le 27 juillet 1937, en réplique à l'objection de son directeur spirituel: «Te rends-tu compte comment la plage (La «Concha», plage St-Sébastien, était particulièrement visée ici) est le plus grand des périls? Vois-tu comment on m'y offense? J'ai dit que les coupables disparaîtraient avant longtemps... Ton père spirituel te disait qu'ils ne voyaient pas le danger». Ceux qui s'y exposent sans répit, ne sortent pas plus du danger qu'ils ne sortent du péché. Tout cela est bien triste pour mon Cœur».

Sainte Perpétue, martyre

Perpétue suivait le Christ et non les modes romaines. Elle le suivait au calvaire de l'amphithéâtre et jusque dans les affres du suprême combat. Souvenez-vous des Actes de son martyre:

«Exposée à une vache furieuse, nous dit-on, elle fut jetée en l'air et retomba sur les reins; elle se mit sur son séant et, voyant sa robe déchirée le long de la cuisse, elle la rejoignit promptement, PLUS OCCUPÉE DE LA PUDEUR QUE DE LA DOULEUR. Entendez bien: «plus occupée de la pudeur» que de son martyre.

Plus tard, sous la Terreur, elle suivait le Christ, non les modes libertines, cette jeune fille française, elle aussi plus soucieuse de modestie que du dernier supplice. Que fait-elle, en ce cachot de Nantes, à quelques heures de l'échafaud? Elle coud à sa chair son col de chemise de prisonnière. Elle empêchera ainsi le geste indécent du bourreau. Ce qui advint. Au dernier moment, l'exécuteur arrêté par la «couture sanglante» ne put «découvrir la gorge de la victime».

— Prétendez-vous faire de toutes les femmes des héroïnes? — Nullement, quoique nous soyons les descendants des martyrs... seulement vous faire mesurer la dérive depuis ces temps, fussent-ils déjà insurrectionnels, où la foi et la vertu étaient moins rares; où plus de chrétiens savaient briser avec le Siècle et comprenaient encore les paroles du Maître:

«Je ne suis pas du monde» (Jean, XIII, 23) (XVII, 14); «Vous n'êtes pas du monde» (Id. 15); «Malheur au monde à cause des scandales (Matt. XVIII, 7); «Malheur à l'homme par qui le scandale arrive» (id.).

L'épidémie de l'universelle tolérance

Ah! que fit de nous le hideux libéralisme, l'épidémie d'universelle tolérance qui, dans sa rage de vouloir tout concilier, a tellement brouillé notre vue, faussé les traditions et les normes que personne, semble-t-il, ne sait plus retrouver sur les confins de la bienséance et de l'impudeur: le «non licet»...

Je les entends se récrier en chœur ces catholiques libéraux, ces «esprits larges», toujours prêts à fronder les disciplines pour accommoder à leur goût les préceptes de l'Église enseignante, toujours prêts à voler au secours non des victimes, mais des bourreaux en «short», des tueuses d'âmes.

— Si vous rendez la morale trop rigide, on l'enverra au diable! — Hélas! on n'a pas attendu mes «homélies au vinaigre» pour le faire. — Mais, François de Sales lui-même le disait, «gardons-nous de rendre la vertu trop morose»...

— Pauvre Monsieur de Genève! Que penserait-il de ces diaboliques modes que Papes et Évêques ont condamnées, s'il apercevait jusque dans le Lieu saint ces bayadères en tenue de cirque, les jambes nues... Je gage, que, frémissant de notre licence, le poing armé de cordes vengeresses, comme jadis le doux Sauveur, il chasserait de la Maison de Dieu ces tentatrices et renverrait au «Prince du Monde», celles qui s'obstinent à porter les livrées de Satan et veulent servir deux Maîtres. Lisez plutôt «L'introduction à la vie dévote» et mesurez les distances stellaires qui nous séparent de la vertu dont il parle.

Cataclysmes, conséquences du péché

J'en appelle à votre loyauté, spectateurs friands de leurs exhibitions sportives, balnéaires ou chorégraphiques dignes de la Polynésie, quittez ces attractions et venez au SOLEIL, venez recevoir le Dieu de l'Eucharistie, le Dieu trois fois saint, le Dieu des vivants. — En vérité, en vérité les hommes modernes ne veulent plus ni Dieu, ni maître, ni prudence, ni sacrifice, ni gêne, ni pureté, ni force, ni grandeur, ni salut, ni vie éternelle... Dès lors, comme les insoucients de jadis, qu'ils ne s'étonnent plus d'être surpris par de nouveaux cataclysmes...

«Ils mangeaient et buvaient, dit l'Écriture, se mariaient et mariaient leur fille et ils ne surent rien ou ne voulurent rien savoir jusqu'à ce que vint le déluge que les emporta tous...»... »De même aux jours de Loth... ils achetaient et vendaient... ils plantaient et bâtissaient quand une pluie de feu et de soufre tomba du ciel» (Math, XXIV-38 et Luc XVII-28).

Le christianisme a façonné l'Europe et l'Amérique

Mgr Charles Chaput nous invite à combattre le laïcisme



Mgr Charles J. Chaput, ofm

Il y a cinquante ans, les Etats-Unis, à 80% chrétiens, ont adopté aveuglément la politique de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en même temps que le lancement de la Révolution Tranquille au Québec.

L'épiscopat américain souffre de plus en plus de l'empiètement de l'Etat sur les droits de l'Eglise en matière de liberté. Actuellement, un réveil s'élève au sein des évêques des Etats-Unis contre la politique d'une séparation drastique entre l'Eglise et l'Etat. L'archevêque Charles J. Chaput, ofm. cap, évêque de Denver, Colorado, est en tête du combat avec l'appui de dizaines d'évêques dont le Cardinal Francis George, archevêque de Chicago et président de la conférence des évêques des Etats-Unis, l'archevêque de New-York, Timothy Dolan, l'archevêque de Los Angeles, José H. Gomez et quelques autres.

Aux Etats-Unis, comme au Canada, l'acharnement contre l'Eglise catholique s'accroît considérablement. Le dénigrement anticlérical lancé en Amérique du Nord depuis 1960, les nombreuses critiques contre les œuvres de l'Eglise ont pour but de contrecarrer l'influence de l'Eglise sur la place publique.

Le 24 août 2010, à Spisske Podhradie, en Slovaquie, Mgr Chaput a donné une conférence sous le titre «Vivre dans la vérité», à l'association des chercheurs en droit canonique de Slovaquie et à la Conférence des évêques de ce pays. C'est un appel à la résistance contre la vague du relativisme.

Nous nous contenterons, en y intercalant des commentaires, de citer quelques paragraphes parlant sur le relativisme. Nous avons tiré des passages de la traduction des extraits du texte anglais de cette communication, extraits publiés par le vaticaniste Sandro Magister, Source: <http://chiesa.espresso.repubblica.it/>:

par Yvette Poirier

Vivre dans la vérité

«Deux des plus gros mensonges dans le monde actuel sont, en premier lieu, que le christianisme a été d'une importance relativement mineure dans le développement de l'Occident et, en second lieu, que les valeurs et les institutions occidentales peuvent perdurer sans être enracinées dans les principes moraux chrétiens.

«On minimise parfois le passé chrétien de l'Occident avec les meilleures intentions du monde, parce que l'on désire favoriser une coexistence pacifique au sein d'une société pluraliste. Mais on le fait plus souvent pour marginaliser les chrétiens et pour neutraliser le témoignage public de l'Eglise.

«L'Eglise doit révéler et combattre ce mensonge. Être Européen ou Américain c'est être l'héritier d'une profonde synthèse chrétienne de l'art et de la philosophie grecs, du droit romain et de la vérité biblique. Cette synthèse a donné naissance à l'humanisme chrétien qui soutient toute la société occidentale.» — Mgr Chaput

C'est le christianisme qui a civilisé l'Europe et l'Amérique. L'Europe chrétienne a été façonnée par les Moines. Aujourd'hui, on déforme l'histoire des pays chrétiens. Dans les écoles et universités du Québec on enseigne que les fondateurs de notre pays et les missionnaires sont venus exploiter les autochtones et leur voler le pays, alors qu'ils sont venus implanter le christianisme.

Aux Etats-Unis, comme au Canada, de nombreuses communautés religieuses ont contribué à bâtir une civilisation pacifique en y convertissant les autochtones qui s'entredéchiraient entre tribus. Les hommes indigènes maltraièrent les femmes et l'infanticide était fréquent. Les missionnaires ont fondé des hôpitaux, des orphelinats pour les enfants abandonnés, des pensionnats et des écoles parmi les peuplades indiennes. Ces grandes charités et l'enseignement du catholicisme ont conquis les cœurs endurcis et les mœurs se sont adoucies. Les indigènes se sont convertis. L'homme a cessé de pratiquer la polyga-

mie pour s'attacher à son épouse qu'il a appris à respecter et l'enfant a été accepté comme un don de Dieu. Le catholicisme a civilisé les peuples barbares.

L'Occident chrétien

«Nos sociétés, en Occident, dit Mgr Chaput, sont chrétiennes de naissance et leur survie dépend de la pérennité des valeurs chrétiennes. Nos principes fondamentaux et nos institutions politiques sont fondés, dans une large mesure, sur la morale de l'Evangile et sur la conception chrétienne de l'homme et du gouvernement. Nous parlons ici non seulement de la théologie chrétienne ou des idées religieuses, mais des bases de nos sociétés: le gouvernement représentatif et la séparation des pouvoirs; la liberté de religion et de conscience; et ce qui est le plus important, la dignité de l'être humain.»

Le peuple canadien-français a survécu grâce à l'influence bienfaisante de l'Eglise. Par le miracle du berceau et en respectant les lois saintes du mariage, il s'est multiplié et croissait en âge et en sagesse. La Constitution canadienne de 1867 qui est demeurée intacte pendant un siècle, avant qu'elle subisse des modifications par des influences maçonniques, portait les empreintes du christianisme. Les droits de la famille et de l'Eglise étaient respectés. Le christianisme était protégé et pouvait s'épanouir librement. Il en était ainsi aux Etats-Unis. Aujourd'hui on se moque de la famille nombreuse, stable et unie d'autrefois. Les gouvernements fragilisent la cellule familiale en légiférant contre elle. Il en résulte une forte dénatalité.

Le relativisme

«...l'indifférence envers notre passé chrétien, dit encore Mgr Chaput, contribue à l'indifférence envers la défense de nos valeurs et de nos institutions à l'heure actuelle. Ce qui me conduit au second gros mensonge avec lequel nous vivons aujourd'hui: celui selon lequel il n'existe pas de vérité immuable.

«Le relativisme est aujourd'hui la religion civile et la philosophie publique de l'Occident. Là encore, les arguments en faveur de ce point de vue peuvent sembler convaincants. Étant donné le pluralisme du monde moderne, il peut paraître raisonnable que la société veuille affirmer qu'aucun individu, aucun groupe, n'a le monopole de la vérité; que ce qu'une personne considère comme bon et désirable

peut ne pas l'être pour quelqu'un d'autre; et que toutes les cultures et toutes les religions doivent être respectées comme étant d'une valeur égale.

«Dans la pratique, toutefois, nous constatons que, s'il n'y a pas une croyance en des principes moraux et des vérités transcendantes qui soient permanents, nos institutions et notre langage politiques deviennent des instruments au service d'une nouvelle barbarie. Au nom de la tolérance nous arrivons à tolérer la plus cruelle des intolérances; le respect des autres cultures en arrive à nous imposer le mépris pour la nôtre; l'enseignement du «vivre et laisser vivre» justifie que les forts vivent au détriment des faibles.»

C'est au nom de la tolérance, au nom du pluralisme, que le gouvernement du Québec a imposé le laïcisme scolaire à toutes les écoles privées et publiques, en rendant obligatoire un Cours d'Éthique et de Culture religieuse embrassant toutes les religions païennes. Et la religion catholique est noyée dans ce fouillis. Au nom du pluralisme, on nous demande de sacrifier notre foi au profit des musulmans, des hindous et des bouddhistes. Nous devons combattre pour sauvegarder l'héritage chrétien qui nous a été légué.

Transformer des églises en mosquées

Il est même question en Belgique, un pays majoritairement catholique, de transformer les églises catholiques en mosquées ou pour d'autres usages destinés à des mouvements philosophiques. Paul Furlan, ministre du gouvernement de la région belge de Wallonie, propose même qu'il y ait une église pour chaque pays et non une église pour chaque paroisse, une église ouverte à tous les cultes. Tout cela au nom du pluralisme, au nom de la tolérance. C'est un assaut infernal contre l'Eglise catholique fondée par Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il est temps de s'ouvrir les yeux. Les catholiques doivent se convertir.

Un régime de force

Mgr Chaput mentionne que Richard Weaver, un philosophe américain, spécialiste des questions sociales, écrivait:

«Je suis absolument convaincu que le relativisme finira par aboutir à un régime de force». Il avait raison. Il y a une sorte de «logique interne» qui conduit le relativisme à la répression. C'est ce qui explique le paradoxe des sociétés occidentales qui peuvent prêcher la tolérance et le respect des diversités tout en sapant de manière

(suite en page 26)

Le christianisme a façonné l'Europe et l'Amérique

(suite de la page 25)

agressive et en pénalisant la vie catholique. [...]

“Les croyances catholiques qui irritent le plus profondément les orthodoxies de l'Occident sont celles qui concernent l'avortement, la sexualité, et le mariage d'un homme et d'une femme. Ce n'est pas un hasard. Ces croyances chrétiennes expriment la vérité à propos de la fertilité, de la signification et de la destinée de l'homme.

“Ces vérités sont subversives dans un monde qui voudrait nous faire croire que Dieu n'est pas nécessaire et que la vie humaine n'a pas de nature ou de but intrinsèques. L'Église doit donc être punie parce que, en dépit de tous les péchés et de toutes les faiblesses des gens qui la composent, elle est encore l'épouse de Jésus-Christ; elle est encore une source de beauté, de sens et d'espoir qui refuse de mourir; elle est encore la plus irrésistible et la plus dangereuse hérétique du nouvel ordre du monde. [...]

“À toutes les époques, ajoute Mgr Chaput, l'Église est tentée d'essayer de s'entendre avec César. Et il est très vrai que l'Écriture nous dit de respecter ceux qui nous gouvernent et de prier pour eux. Nous devons avoir un grand amour pour le pays que nous appelons notre patrie.

Mais nous ne pouvons jamais rendre à César ce qui est à Dieu. En premier lieu, nous devons obéir à Dieu; les obligations vis-à-vis du pouvoir politique viennent toujours en deuxième position. [...]

Apôtres de Jésus-Christ

“Nous vivons à une époque où l'Église est appelée à être une communauté croyante de résistance. Nous devons appeler les choses par leur nom. Nous devons combattre les maux que nous voyons. Et, point très important, nous ne devons pas nous bercer de l'illusion selon laquelle, en nous associant aux voix du laïcisme et de la déchristianisation, nous pourrions d'une façon quelconque adoucir ou changer les choses. Seule la vérité peut rendre les hommes libres. Nous devons être des apôtres de Jésus-Christ et de la Vérité qu'il incarne.”

Soyons donc des soldats du Christ sur la place publique en proclamant la vérité. Seule une éducation catholique par l'enseignement du catéchisme, seule une évangélisation profonde, peut sortir les catholiques de leur tiédeur et créer une meilleure société où la loi de Dieu sera respectée dans la vie privée et sur la place publique.

Yvette Poirier

La plus haute statue de Jésus au monde en Pologne



Le Père Zawadzki devant la tête de la statue du Christ Roi.

Dimanche le 21 novembre 2010, à la solennité du Christ-Roi de l'Univers selon le calendrier liturgique, environ 15 000 pèlerins et touristes ont convergé vers la ville de Swiebodzin, à l'ouest de la Pologne, pour l'inauguration de la plus grande statue de Jésus au monde, mesurant 36 mètres (118 pieds) de hauteur, dépassant ainsi la célèbre statue du Christ Rédempteur de Rio de Janeiro au Brésil. Le Père Sylwester Zawadzki, curé de la paroisse locale de la Miséricorde divine, eut l'idée de cette statue il y a cinq ans. La statue a en tout 58 mètres (190 pieds) de haut à compter de la base, et une envergure de 24 mètres au niveau des bras. Comme le Christ de la Concordia en Bolivie et le Christ de Rio de Janeiro, la statue du Christ de Swiebodzin est toute blanche, avec la seule différence que le Christ y porte une couronne dorée.



« L'avenir du monde est en jeu »

Benoît XVI compare les temps actuels au déclin de l'Empire romain

Chaque année, quelques jours avant Noël, le Pape Benoît XVI rencontre les membres de la curie romaine pour présenter ses vœux, ce qui lui donne l'occasion de s'entretenir sur l'état actuel de l'Église et du monde. L'année dernière, dans son discours du 20 décembre 2010, le Saint-Père a eu recours à des paroles très fortes pour décrire la gravité de la situation, et a comparé les temps actuels avec le déclin de l'Empire romain. Voici des extraits du discours du Saint-Père :

«*Excita, Domine, potentiam tuam, et veni!*» (Réveille ta puissance, ô Seigneur, et viens nous sauver.). Aujourd'hui aussi nous avons des motifs multiples pour nous associer à cette prière d'Avent de l'Église. Le monde, avec toutes ses nouvelles espérances et possibilités, est, en même temps, tourmenté par l'impression que le consensus moral est en train de se dissoudre, un consensus sans lequel les structures juridiques et politiques ne fonctionnent pas; en conséquence, les forces mobilisées pour la défense de ces structures semblent être destinées à l'échec.

Excita – la prière rappelle le cri adressé au Seigneur, qui dormait dans la barque des disciples battue par la tempête et près de couler. Quand sa parole puissante eut calmé la tempête, il réprimanda les disciples pour leur peu de foi (cf. Mt 8, 26 et par.). Il voulait dire: en vous-mêmes la foi a dormi. Il veut dire la même chose à nous aussi. Si souvent en nous aussi la foi dort. Prions-le donc de nous réveiller du sommeil d'une foi devenue fatiguée et de redonner à la foi le pouvoir de déplacer les montagnes – c'est-à-dire de donner l'ordre juste aux choses du monde. (...)

L'Apocalypse de saint Jean énumère parmi les grands péchés de Babylone – symbole des grandes villes irréligieuses du monde – le fait d'exercer le commerce des corps et des âmes et d'en faire une marchandise (cf. Ap 18, 13). Dans ce contexte, se pose aussi le problème de la drogue, qui avec une force croissante étend ses tentacules autour de tout le globe terrestre – expression éloquent de la dictature de Mammon qui pervertit l'homme. Tout plaisir devient insuffisant et l'excès dans la tromperie

de l'ivresse devient une violence qui déchire des régions entières, et cela au nom d'un malentendu fatal de la liberté, où justement la liberté de l'homme est minée et à la fin complètement anéantie.

Pour nous opposer à ces forces nous devons jeter un regard sur leurs fondements idéologiques. Dans les années soixante-dix ... on affirmait... que n'existerait ni

le mal en soi, ni le bien en soi... Rien ne serait en soi-même bien ou mal. Tout dépendrait des circonstances et de la fin entendue. Selon les buts et les circonstances, tout pourrait être bien ou aussi mal. La morale est substituée par un calcul des conséquences et avec cela cesse d'exister.

Les effets de ces théories sont aujourd'hui évidentes. Contre elles le Pape Jean-Paul II, dans son Encyclique *Veritatis splendor* de 1993, a indiqué avec une force prophétique, dans la grande tradition rationnelle de l'ethos chrétien, les bases essentielles et permanentes de l'agir moral. Ce texte doit aujourd'hui être mis de nouveau au centre comme parcours dans la formation de la conscience. C'est notre responsabilité de rendre de nouveau audibles et compréhensibles parmi les hommes ces critères comme chemins de la véritable humanité, dans le contexte de la préoccupation pour l'homme, où nous sommes plongés. (...)

Alexis de Tocqueville, en son temps, avait observé qu'en Amérique, la démocratie était devenue possible et avait fonctionné, parce qu'il existait un consensus moral de base qui, allant au-delà des dénominations particulières, les unissait toutes. **C'est seulement s'il existe un tel consensus sur l'essentiel, que les constitutions et le droit peuvent fonctionner.** Ce consensus de fond provenant du patrimoine chrétien est en péril là où, à sa place, à la place de la raison morale succède la simple rationalité finaliste dont j'ai parlé il y a peu. En réalité, c'est un aveuglement de la raison pour ce qui est essentiel. Combattre cet aveuglement de la raison et lui conserver la capacité de voir l'essentiel, de voir Dieu et l'homme, ce qui est bon, et ce qui est vrai, est l'intérêt commun qui doit unir tous les hommes de bonne volonté. L'avenir du monde est en jeu.

Benoît XVI



Crise voulue, crise prévue

Nous reproduisons ici un article de Louis Even écrit en 1949. Cet article est encore bien à point aujourd'hui, avec la récession voulue et organisée par les hauts financiers internationaux qui veulent ruiner tous les gouvernements et tous les peuples.

Crise de quoi?

Une dépêche de presse, datée du 23 avril dernier, et provenant de Lake-Success, où siègent les Nations-Unies:

«recommande que tous les pays se préparent à prendre des mesures efficaces pour affronter une crise mondiale.»

Tous les pays... Crise mondiale... Avouons que ce n'est pas gai à envisager. Mais crise de quoi?

Qu'est-ce donc qui va mettre tous les pays du monde en crise? Tous, face à la misère? Tous en même temps? Et cela, en pleine paix? Une crise, quand au lieu de bombarder des villes, on les reconstruit? Une crise, quand au lieu de raser les industries, on les relève? Une crise, de la misère dans les foyers de tous les pays, alors que les millions de bras vides, longtemps occupés seulement à tuer et à détruire, sont revenus dans leurs pays respectifs, pour aider à produire? Une crise, des privations dans les familles, alors que les hommes et les machines, longtemps absorbés à fabriquer des canons, des obus, des chars d'assaut, sont devenus disponibles pour produire de la nourriture, des habits, des meubles, des maisons?

Est-ce que les hauts conseillers des Nations-Unies ont eu une révélation du Ciel? Ont-ils appris que tous les pays vont bientôt être la proie d'une sécheresse universelle? Ou d'un déluge universel? Ou d'une épidémie universelle qui couchera dans leurs lits ou dans leurs cercueils les travailleurs de tous les pays, en même temps?

Une sécheresse universelle, un déluge universel, une épidémie universelle, ce seraient des causes naturelles de crise. Et si telles sont les prévisions, la dépêche de Lake-Success devrait demander à tous les pays de se mettre en prière et de fuir le péché, pour fléchir la colère de Dieu.

Mais ce n'est point du tout cela qu'on conseille aux pays, à tous les pays du monde. On leur demande de se préparer tous à faire face à une crise mondiale, parce qu'elle doit venir; c'est écrit sur le mur de l'observatoire de Lake Success.

Par Louis Even

Une crise faite de mains d'hommes

L'avertissement est donné par la sous-commission des Nations-Unies sur l'Embauchage et la stabilité économique. Embauchage... stabilité économique... C'est donc une crise de chômage, une crise d'instabilité économique, une crise de culbute de prix, une crise de ventres creux en face de greniers pleins, qu'annonce l'Observatoire économique des Nations-Unies.

Ce n'est point une crise naturelle, mais une crise artificielle. Pas une crise de manque de produits, mais une crise de manque d'argent pour acheter les produits. La crise est prévue parce qu'elle est voulue. Ou bien, parce que l'abondance, à mesure qu'on répare les ruines de guerre, est incompatible avec le régime financier imposé à tout l'univers.

Crise artificielle

Crise artificielle. Pas une crise de température. Pas une crise de bras. Pas une crise de machines. Rien de tout cela; mais une crise d'argent. Une rareté d'argent, rareté que les maîtres de l'argent vont infliger à tous les pays du monde en même temps.

Ces financiers-là n'ont pas besoin de convoquer les délégués de 50 nations à San Francisco ou ailleurs, pour établir un organisme international, c'est fait depuis longtemps.

On n'en est pas à leur premier coup de fouet. Ils n'ont pas besoin de siéger des mois et des mois, à écouter des discours, à prendre des votes, à s'immobiliser devant des veto, à monter des pactes de l'Atlantique ou du Pacifique.

Les rouages de leur mécanisme tournent imperturbablement quel que soit le nombre d'humains qui devront passer dans le malaxeur. La petite consolation pour cette crise-ci, c'est qu'on daigne nous avertir d'avance tandis qu'on nous prit au dépourvu en 1929:

«Que tous les pays se préparent à prendre des mesures efficaces pour affronter une crise mondiale.»

L'ouragan s'en vient, préparez-vous à l'affronter. Comme si la crise était aussi inévitable que les ouragans, les orages, les averses ou les sécheresses. A-t-on jamais vu une crise d'argent arrêter la production en temps de guerre? On

a vu des pays capituler, faute d'hommes ou de matériel, mais pas faute d'argent.

Lorsque le président Roosevelt lança son pays dans la deuxième guerre mondiale, il déclara solennellement que devait cesser le **«non-sens financier»**, et que toutes les forces productives de la nation seraient mises en activité.

Le non-sens financier du temps de paix

Le **«non-sens financier»** visé par le président, c'était l'arrêt de la production et de la distribution, faute d'argent; c'était le chômage en face de besoins; le président mettait ce non-sens à la porte pour la guerre. Pourquoi lui rouvre-t-on la porte quand la guerre est finie?

C'était bien la peine d'établir un organisme économique des Nations-Unies, pour dire à tous les pays de se préparer à recevoir les coups du non-sens financier, au lieu de demander à tous les pays de mettre fin, une fois pour toutes, à ce non-sens financier.

Aucun des partis qui aspirent à gouverner le Canada ne mettra dans son programme le remplacement du non-sens financier par la logique financière. Seul le Mouvement créditiste dénonce le non-sens financier, seul, il propose l'établissement d'un régime sain, où l'abondance sera une bénédiction au lieu d'être un problème.

Qu'est-ce qu'on fait des personnes qui ont perdu la raison? On les enferme dans les hôpitaux d'aliénés. Mais quand il s'agit de finance, c'est le non-sens qui tient les rênes.

Journal Vers Demain

16 pages ou plus. 5 fois par année

www.versdemain.org

info@versdemain.org

20 \$ pour 4 ans

Journal Vers Demain

1101 rue Principale

Rougemont, QC, Canada — J0L 1M0

Tél.: (450) 469-2209 — Fax (450) 469-2601

Tél.: Montréal (514) 856 5714

Ci-inclus ma contribution pour Vers Demain

\$.....

Nom.....

Adresse.....

.....

Téléphone

Dons pour les circulaires \$.....

Commandez des circulaires gratuites contre l'Union Nord-Américaine, sur le Crédit Social: «A qui le progrès?», «L'Île des Naufragés», sur les apparitions de Notre-Dame à Fatima, etc. Indiquez le nombre de circulaires de chaque sorte que vous désirez.

Je veux circulaires

« Les fausses divinités doivent être démasquées »



Voici des extraits de la réflexion donnée par le Pape Benoît XVI lors de l'ouverture du synode sur le Moyen-Orient, le 11 octobre 2010:

«Pensons aux grandes puissances de l'histoire d'aujourd'hui, pensons aux capitaux anonymes qui réduisent l'homme en esclavage, qui ne sont plus chose de l'homme, mais constituent un pouvoir anonyme que les hommes servent, par lequel les hommes sont tourmentés et même massacrés. Il s'agit d'un pouvoir destructif, qui menace le monde. Pensons ensuite au pouvoir des idéologies terroristes. La violence est apparemment pratiquée au nom de Dieu, mais ce n'est pas Dieu: ce sont de fausses divinités qui doivent être démasquées, qui ne sont pas Dieu. Pensons ensuite à la drogue, ce pouvoir qui, telle une bête vorace, étend ses mains sur toutes les parties de la terre et détruit: c'est une divinité mais une fausse divinité qui doit tomber. Pensons encore à la manière de vivre répandue par l'opinion publique: aujourd'hui, on fait comme ça, le mariage ne compte plus, la chasteté n'est plus une vertu, et ainsi de suite. Ces idéologies dominantes, qui s'imposent avec force, sont des divinités. Et dans la douleur des saints, dans la douleur des croyants, de la Mère Église dont nous faisons partie, doivent tomber ces divinités.»

«Puisse l'exemple du frère André inspirer la vie chrétienne canadienne!»



Plusieurs Pèlerins de saint Michel du Canada et d'autres pays étaient présents à Rome pour la canonisation.

à vous faire enlever les épreuves» disait-il, «demandez plutôt la grâce de bien les supporter». Pour lui, tout parlait de Dieu et de sa présence. Puissions-nous, à sa suite, rechercher Dieu avec simplicité pour le découvrir toujours présent au cœur de notre vie! Puisse l'exemple du Frère André inspirer la vie chrétienne canadienne!

Voici ce que le Pape Benoît XVI déclarait au sujet du Saint Frère André durant son homélie pour la canonisation du plus récent saint canadien, sur la Place Saint-Pierre à Rome, le 17 octobre 2010:

Frère André Bessette, originaire du Québec, au Canada, et religieux de la Congrégation de la Sainte-Croix, connu très tôt la souffrance et la pauvreté. Elles l'ont conduit à recourir à Dieu par la prière et une vie intérieure intense. Portier du collège Notre Dame à Montréal, il manifesta une charité sans bornes et s'efforça de soulager les détresses de ceux qui venaient se confier à lui. Très peu instruit, il a pourtant compris où se situait l'essentiel de sa foi. Pour lui, croire signifie se soumettre librement et par amour à la volonté divine. Tout habité par le mystère de Jésus, il a vécu la béatitude des cœurs purs, celle de la rectitude personnelle. C'est grâce à cette simplicité qu'il a permis à beaucoup de voir Dieu. Il fit construire l'Oratoire Saint Joseph du Mont Royal dont il demeura le gardien fidèle jusqu'à sa mort en 1937. Il y fut le témoin d'innombrables guérisons et conversions. «Ne cherchez pas



Photo: CNS/Paul Haring

Grande nouvelle! Jean-Paul II sera béatifié le 1er mai

Benoît XVI présidera la cérémonie de béatification de Jean-Paul II le 1er mai prochain, dimanche de la miséricorde divine. Le Vatican en a fait l'annonce le 14 janvier dernier, alors que Benoît XVI approuvait le décret reconnaissant comme miraculeuse la guérison de la maladie de Parkison, en 2005, de Sr Marie-Simon-Pierre Normand, religieuse de l'Institut des petites sœurs des maternités catholiques de la communauté d'Aix-en-Provence, en France. C'est Jean-Paul II lui-même qui avait établi la fête de la miséricorde divine en avril 2000, lors de la canonisation de Soeur Faustine Kowalska de Pologne, qui avait reçu de Jésus des révélations à ce sujet. Jean-Paul II déclarait le 17 août 2002, lors de sa visite au sanctuaire de la divine miséricorde à Cracovie, voisin du couvent où vécut Soeur Faustine: «C'est pourquoi, aujourd'hui, dans ce sanctuaire, je veux confier solennellement le monde à la Divine Miséricorde. Je le fais avec le désir que le message de l'amour miséricordieux de Dieu, proclamé ici à travers sainte Faustyna, atteigne tous les habitants de la terre et remplisse leur cœur d'espérance. Que ce message se diffuse de ce lieu dans toute notre Patrie bien-aimée et dans le monde. Que s'accomplisse la promesse solide du Seigneur Jésus; c'est d'ici que doit jaillir "l'étincelle qui préparera le monde à sa venue ultime".»



La taxe foncière punit les propriétaires

par Louis Even

La taxe foncière

C'est de la taxe foncière que nous voulons traiter. Cela doit bien intéresser une foule de gens — ceux qui taxent, et encore plus ceux qui sont taxés. Donc, une multitude car, premièrement, tous ceux qui possèdent une propriété sont taxés, et deuxièmement, ceux qui ne sont que locataires en paient tout de même indirectement leur part, car elle est incluse dans le montant chargé pour le loyer.

Je possède une ferme. Elle peut produire des choses pour moi et ma famille; aussi pour le marché, car j'ai besoin de vendre pour pouvoir acheter des choses que ma ferme ne peut pas produire. Ou bien, pour une raison ou une autre, elle est laissée improductive. Production abondante, production faible, pas de production, peu importe, j'ai une taxe à payer du seul fait que je suis propriétaire. C'est même une taxe douée d'une vertu de croissance remarquable, tous les cultivateurs le savent bien.

Taxe sur un capital

La taxe foncière n'a rien à voir avec la production ni avec le revenu. Ce n'est pas un impôt sur le revenu, c'est une taxe sur la propriété. J'ai à la payer simplement parce que je suis propriétaire. C'est une taxe sur le capital, parce que ma ferme est un capital. Or, taxer le capital est une chose absurde. Si vous avez une poule bonne pondeuse, vous pouvez taxer son produit, prendre et manger ses oeufs. Mais si vous taxez la poule elle-même, si vous la prenez et la mangez, vous êtes un imbécile.

Ah! les communistes sont bien pour cela, pour la taxe sur la propriété, pour la taxe sur le capital, parce qu'ils veulent supprimer les propriétaires; ils veulent un régime sous lequel personne ne possède rien en propre; un régime sous lequel tout le monde dépend du gouvernement, c'est-à-dire des dirigeants du parti communiste, pour l'enrôlement au travail et pour l'obtention des choses nécessaires à la vie. Il faut être détraqué pour raisonner comme les communistes quand on voit ce qui s'est fait et se fait encore dans les pays soumis à un pouvoir communiste. Mais, hélas! dans nos pays non communistes, on voit bien des gens dépossédés de leur propriété, non pas au nom du communisme, mais par la taxe foncière. C'est par milliers que l'on compte ces victimes chez nous.

Nous, de l'école du Crédit Social authentique, n'avons de respect pour aucune forme de taxes.

Nous soutenons qu'elles devraient toutes décroître rapidement au lieu d'augmenter comme cela se fait partout; nous ajoutons qu'elles pourraient même disparaître complètement par l'application intégrale d'une technique très simple modulant les mises en circulation et les retraits du flot monétaire au rythme de la production, tant publique que privée d'une part et de la consommation, tant publique que privée, d'autre part.

Mais dans un régime de taxes, comme c'est le cas actuellement dans tous les pays organisés, la taxe sur le revenu peut au moins offrir une certaine justification, mais la taxe foncière, la taxe ne reposant que sur la propriété, est totalement dénuée d'arguments valables. Oh! on avance bien en sa faveur le caractère d'efficacité dans son prélèvement. Cela veut dire qu'elle est la plus facile à percevoir, à cause de la sanction attachée à son refus. Un revenu peut se voiler; une propriété, non. Toute acquisition ou transfert de propriété est dûment enregistré. De plus, la sanction est là: si vous refusez la taxe, vous jouez le sort de votre propriété.

Propriétaire dépossédé

Dans notre pays, trois années de retard à payer la taxe foncière vous dépossèdent de votre propriété: elle est «légalement» mise en vente aux enchères. Cela signifie que le refus d'une taxe annuelle, disons de \$300, soit \$900 de retard après trois ans, vous fera perdre une propriété qui vaut peut-être \$15,000. Alors vous faites l'impossible pour trouver l'argent, et si vous ne pouvez pas, vous êtes simplement volé de votre bien. C'est efficace pour le percepteur, mais l'efficacité n'est pas un critère de justice, sauf en «morale» communiste.

Ma ferme, je peux bien ne l'avoir pas défrichée moi-même, ni héritée. Je puis l'avoir acquise en l'achetant, en la payant. Et payée avec de l'argent que j'avais gagné et économisé. C'est un placement, un «investissement» comme on dit aujourd'hui en baptisant cet anglicisme.

Depuis toujours, on recommande l'épargne. Et, aujourd'hui, nos gouvernements et nos sociologues nous prêchent l'investissement, le placement de fonds, pour aider au développement économique de notre pays. Demandez à notre premier ministre québécois s'il passe bien des semaines sans nous prêcher l'investissement. Peut-être pour avoir moins à trotter, car comme ses devanciers, quand l'argent lui manque pour son programme de développements et qu'il ne peut plus taxer des contribuables mis à sec, il va s'agenouiller devant les financiers étrangers

(suite en page 32)

Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois)

(suite de la page 31)

pour obtenir des permis: permis de mobiliser des ressources matérielles et humaines mais qui doivent rester immobilisées tant que l'argent n'est pas là.

Or, quand on taxe ma ferme, on taxe mon placement, on taxe mon épargne. On me punit pour avoir suivi les conseils d'épargner et d'investir.

Sur ma ferme, je bâtis une maison. C'est pour élever ma famille. Cette maison ne rapporte absolument pas un sou de revenu: m'en a plutôt englouti. Eh bien, on augmente ma taxe foncière parce que, me dit-on, ma propriété a une plus grande valeur.

Et si j'ai la malencontreuse idée d'agrandir cette maison quand ma famille a grossi, nouvelle hausse de taxe foncière. Fallait-il donc 'ensardiner' mes enfants, comme on l'a fait en ville, parce qu'en ville, les taxes foncières sont encore plus fortes pour des logements même plus étroits?

Anti-familiale

La taxe foncière: voleuse de santé des enfants, ennemie de la famille. Et pourtant, qui n'a entendu les mêmes bouches prêcher le respect de la famille qui élève des enfants et le devoir de payer la taxe foncière?

C'est que, tant qu'il est question d'argent, bien des esprits sont complètement mêlés. Ce n'est pas surprenant, quand c'est la présence ou l'absence de l'argent qui doit déterminer les décisions, quand cette souveraineté de l'argent est acceptée comme si elle était d'origine divine, ou une loi de nature, même par des esprits qui ont fait des études philosophiques, voire théologiques, et alors que cette suprématie de l'argent pervertit l'ordre des fins et des moyens.

Louis Even

